

**BUREAU D'AUDIENCES PUBLIQUES  
SUR L'ENVIRONNEMENT**

ÉTAIENT PRÉSENTS:                    Mme LOUISE BOUCHER, présidente  
                                                 M. ANDRÉ BEAUCHAMP, commissaire  
                                                 M. MARIO DUMAIS, commissaire  
                                                 M. ALFRED MARQUIS, commissaire

**CONSULTATION PUBLIQUE  
SUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE  
DE LA PRODUCTION PORCINE AU QUÉBEC**

SÉANCE THÉMATIQUE

LES IMPACTS ÉCOLOGIQUES  
ET LES SOLUTIONS TECHNIQUES ET TECHNOLOGIQUES

---

**PREMIÈRE PARTIE**

---

VOLUME 9

---

Séance tenue le 30 octobre 2002, à 13 h 30  
Salle de réception Le Danube bleu  
1461, route Kennedy Nord  
Sainte-Marie-de-Beauce

**TABLE DES MATIÈRES**

SÉANCE DU 30 OCTOBRE 2002

SÉANCE DE L'APRÈS-MIDI

MOT DE LA PRÉSIDENTE .....	1
PRÉSENTATION DU CONFÉRENCIER GAÉTAN GINGRAS .....	2
Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation	
PRÉSENTATION DU CONFÉRENCIER CÉCILIE BERTHIAUME .....	8
Fertior	
PRÉSENTATION DU CONFÉRENCIER ÉRIC A. LAVOIE .....	15
QUESTIONS DE LA COMMISSION.....	24
REPRISE DE LA SÉANCE	
PÉRIODE DE QUESTIONS	
M. WILFRID CHAREST .....	38
Mme MARTHE DAIGLE.....	41
M. ROBERGE MICHAUD .....	51
Mme NASSIBA HAMMOU .....	53
Mme ISABELLE BREUNE .....	59
M. CHARLES PROULX .....	64
M. GILLES TARDIF.....	70
M. ANDRÉ GAGNON.....	76
Mme MARTINE RHÉAUME.....	79
Mme ISABELLE BREUNE .....	83

---

**SÉANCE DU 30 OCTOBRE 2002**

**SÉANCE DE L'APRÈS-MIDI**

**MOT DE LA PRÉSIDENTE**

5

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

Mesdames et messieurs bonjour et bienvenue à cette huitième séance thématique de la consultation publique sur le développement durable de la production porcine au Québec.

10

Je suis Louise Boucher, je préside cette Commission et je suis accompagnée des commissaires André Beauchamp, Alfred Marquis et Mario Dumais.

15

Je précise que nous avons été tous les quatre (4) assermentés devant un juge de la Cour supérieure du Québec et que nous nous sommes engagés à respecter le code d'éthique et de déontologie du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement.

20

Au cours de cette séance, la Commission est assistée d'une équipe, soit mesdames Édith Bourque, analyste, Audrey Wu également analyste. À l'arrière de la salle, vous avez la conseillère en communications, madame Alexandra Dufresne, et les deux (2) coordonnatrices du secrétariat de la Commission, madame Anne-Marie Gaulin et madame Marie-Josée Méthot. Le responsable de la logistique est monsieur Daniel Buisson et le technicien du son, monsieur Martin Lajoie.

25

Les transcriptions sont assurées par madame Denise Proulx. Je vous mentionne que tout ce qui est dit au cours de cette audience publique est enregistré et que les transcriptions seront disponibles dans les centres de consultation que la Commission a ouverts ainsi que dans le site Internet du BAPE dans la semaine qui suit l'audience.

30

Les documents déposés aussi au cours de l'audience seront disponibles dans ces centres et dans le site Internet de la Commission. Vous pouvez obtenir les coordonnées à l'arrière de la salle.

35

Les séances thématiques de cette semaine ont porté et portent encore aujourd'hui sur les impacts écologiques et les solutions techniques et technologiques; plus spécifiquement aujourd'hui nous traiterons des solutions technologiques de traitement, les solutions existantes et en développement à la ferme, les solutions ailleurs dans le monde. Et nous traiterons d'un cas également concret.

40

Alors nos conférenciers sont monsieur Gaétan Gingras du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation qui nous parlera des solutions à la ferme. Bonjour monsieur.

Par la suite, monsieur Cécilien Berthiaume de Fertior nous présentera un cas concret de traitement de lisier. Bonjour monsieur Berthiaume. Et notre troisième conférencier arrive à

45 l'instant, c'est monsieur Éric Lavoie qui nous parlera des solutions, d'exemples ailleurs dans le monde, aux Pays-Bas, au Danemark, en France, et des conditions gagnantes. Bonjour monsieur Lavoie.

50 Alors le déroulement va se faire ainsi! Nous allons, dans un premier temps, inviter nos conférenciers à présenter leur conférence; après quoi, la Commission leur adressera quelques questions.

55 Nous aurons par la suite une pause d'une quinzaine de minutes; à ce moment-là vous serez invités, tous ceux qui souhaitez poser des questions, à vous inscrire au registre à l'arrière de la salle, et au retour de la pause, je vous inviterai par ordre d'inscription à vous présenter devant la Commission.

60 À chacune de vos apparitions devant la Commission, on vous permettra deux (2) questions. On vous demande d'éviter les préambules, de passer directement à vos questions. On vous invite également à poser des questions qui interpellent nos conférenciers, parce qu'ils sont ici, ils peuvent répondre aux questions pour lesquelles ils ont la connaissance, alors essayez d'éviter les questions qui pourront être peut-être ramenées plutôt au moment de la tournée régionale. Sinon, vous allez repartir sans réponse. Et la réponse suivra plus tard, mais vous ne l'aurez pas sur-le-champ.

65 Les membres de la Commission peuvent à tout moment poser des questions, s'immiscer dans votre questionnement pour poser leurs questions ou obtenir de l'information supplémentaire.

70 Toutes les questions doivent m'être adressées ainsi que toutes les réponses, pour éviter les échanges bilatéraux entre vous et les conférenciers. La Commission ne tolérera aucune forme de manifestations, d'approbation ou de désapprobation, de remarques désobligeantes, de propos diffamatoires ou d'attitudes méprisantes, afin de favoriser les débats les plus sereins.

75 Comme je vous l'ai dit, s'il y avait des questions qui n'obtenaient pas réponse sur-le-champ, on se chargera d'obtenir cette information ultérieurement, et toute information sera déposée également dans les centres de consultation et dans le site de la Commission.

80

---

## **PRÉSENTATION DU CONFÉRENCIER GAÉTAN GINGRAS**

### **PAR LA PRÉSIDENTE:**

85 Sans plus tarder, j'invite mes conférenciers à prendre la parole et j'invite d'abord monsieur Gaétan Gingras du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, à nous parler des solutions techniques et technologiques à la ferme. Merci.

**PAR M. GAÉTAN GINGRAS:**

90

Madame Boucher, bonjour. D'abord je veux un peu résumer le travail que je fais à la Direction de l'environnement et développement durable. Je suis à cette direction depuis 98 et je m'occupe principalement de l'ingénierie du bâtiment et de l'ingénierie dans la gestion des fumiers. Auparavant, j'ai travaillé aussi au ministère de l'Agriculture dans différents domaines du bâtiment et de la mécanisation depuis environ une trentaine d'années.

95

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

S'il vous plaît, monsieur Gingras, pourrais-je vous demander de remonter le micro pour qu'il soit un petit peu plus à la hauteur de votre bouche, parfait!

100

**PAR M. GAÉTAN GINGRAS:**

On va essayer comme ça.

105

Alors dans le cadre de ma conférence, je voudrais vous parler un peu de l'impact de la production évidemment, des problèmes de gestion de lisier, un peu de problèmes de surplus. Je veux pas traiter de la nouvelle réglementation, je vais juste vous faire part qu'elle est existante et que vous en avez déjà discuté.

110

Ce qu'il faut aussi penser, c'est que tout ce qu'on essaie de travailler au niveau des solutions technologiques vise la protection de l'eau et de l'air. Roch Joncas a déjà discuté du problème de l'air, j'en parlerai donc très peu. Et dans le cadre de nos solutions technologiques, c'est sûr qu'on va viser une régie judicieuse des fertilisants et puis on va essayer aussi de présenter les technologies qu'on peut utiliser pour solutionner la majorité, je crois, des inconvénients que nous pouvons sentir actuellement, tels que cités au début.

115

Donc au niveau des solutions technologiques, je dois passer en revue les principaux points d'amélioration qu'on peut viser au niveau des conduites d'élevage, au niveau de la gestion du bâtiment, au niveau de l'entreposage, du compostage, des additifs et du traitement des lisiers en tant que tels qui occuperont une grande partie de la conférence, mais pour en arriver au traitement des lisiers, je crois que tous les autres items doivent être considérés.

120

Rapidement, si on passe à conduite d'élevage, et on pense à réduction à la source, on peut imaginer que si on maximise l'efficacité alimentaire, il y aura une réduction des charges fertilisantes des rejets.

125

Des études prouvent que la réduction de protéines dans l'alimentation et leur remplacement par des acides aminés va produire une réduction des rejets d'azote de l'ordre de dix (10 %) à trente pour cent (30 %) ainsi qu'une réduction des odeurs.

130

Cependant, si on additionne de la phytase, là aussi nous aurons des réductions de rejets de phosphore de l'ordre de vingt (20 %) à trente pour cent (30 %).

135 Au niveau de la gestion du bâtiment, différentes technologies peuvent être utilisées pour réduire les rejets et surtout dans l'air. Ça a été traité pas Joncas, donc je passerai très rapidement.

140 Mais dans toutes les circonstances, un haut niveau sanitaire, la diminution des surfaces humides, la réduction du temps de séjour du lisier au bâtiment sont des choses faciles à réaliser et qui vont diminuer grandement ces rejets.

145 Je parle d'additifs chimiques ou biologiques - je précise ici peu de preuves scientifiques - je reviens un peu plus loin dans ma conférence avec les additifs chimiques et biologiques.

150 Au niveau de la gestion du bâtiment qui vise la réduction des rejets, il y a aussi la technologie de l'élevage sur litière. Ça a été traité par Sylvain Pigeon ici même. Un bref résumé, parce que je veux préciser que ce n'est pas une technique de traitement, mais c'est un mode de gestion d'élevage qui occasionne ou qui aide à diminuer les volumes de fumier à épandre, qui diminue les odeurs à l'épandage et aussi qui diminue les odeurs au bâtiment en autant que la technologie est bien faite, que la ventilation est bien faite et que la gestion de la litière est adéquate.

155 Élevage sur litière, cependant, ça l'a des inconvénients! C'est que la disponibilité de la litière ne serait pas suffisante pour solutionner tous les problèmes reliés à la gestion des fumiers. Il y a une production de gaz à effet de serre par la transformation du fumier versus l'addition des litières.

160 Il y a donc une perte d'azote total du produit qui va de l'ordre de vingt (20 %) à cinquante pour cent (50 %), ce qui provoque donc un déséquilibre du rapport azote sur phosphore, et ce déséquilibre, évidemment, si tout le monde décidait d'adopter cette technologie, bien, on aurait des problèmes à régler, à solutionner des problèmes d'épandage avec les bonnes doses.

165 Au niveau de la litière, il y a aussi des coûts de chauffage plus élevés, et au moment de la gestion du fumier dans le bâtiment, bien, il y a un surcroît de main-d'œuvre.

170 Au niveau de la gestion à l'entreposage, quelles sont les solutions que nous avons actuellement pour aider? Ce sont les réservoirs étanches, des couvertures sur les structures, l'aération des fumiers, le compostage, et la séparation solide et liquide.

Réservoirs étanches, pourquoi ça nous aide, c'est que ça conserve les éléments fertilisants, on diminue donc les pertes d'azote. Ça protège la nappe d'eau autour du lieu d'entreposage.

175            Au niveau des couvertures des structures - vous excuserez mes diapositives, mais avant de mettre ça sur CD, elles étaient toutes bien alignées, je sais pas qu'est-ce qui s'est passé avec ce CD-là, mais elles sont un peu mal foutues, là! - avec une couverture sur les structures d'entreposage, on a la réduction de l'action du vent sur les fumiers. Ainsi, on a une diminution de la volatilisation des gaz. Je crois bien que Joncas en a discuté.

180            Il y a réduction des eaux de précipitations, on a donc beaucoup moins de volume à gérer, et dépendant des endroits dans la province, bien, on peut avoir une variation entre un quinze (15 %) à vingt-cinq-trente pour cent (25 %-30 %) de moins de volume à gérer.

185            On peut aussi faire l'aération dans les lisiers entreposés, ce qui est applicable surtout, si les teneurs en matières sèches sont faibles, son faibles dans le produit. De cette façon-là, on va limiter la fermentation anaérobie, on va donc réduire les odeurs. On va diminuer aussi les odeurs à l'épandage, donc c'est des choses qui sont très favorables.

190            Cependant au niveau des inconvénients, c'est que les pertes d'azote dans l'atmosphère, bien évidemment, peuvent causer des problèmes de pollution atmosphérique si la régie de l'aération à l'intérieur du lisier est mal synchronisée.

195            Je parle immédiatement ici de compostage à la ferme, même si le compostage est en quelque sorte une solution de traitement. Pourquoi je l'emmène immédiatement, c'est que c'est une des solutions à la ferme, suite à la conduite d'élevage, où on peut l'utiliser, mais on peut aussi l'utiliser en centre collectif. C'est donc préférable avec un lisier dont la matière sèche est élevée. Il faut beaucoup de matière ligneuse pour composter du lisier entier.

200            Mais à toutes fins pratiques, au niveau des volumes compostés, c'est sensiblement les mêmes volumes que le volume initial du lisier.

205            On peut aussi composter la partie solide lorsqu'on fait une séparation immédiatement des fumiers à la sortie du bâtiment. Il y a peu d'odeurs désagréables au compostage, encore là s'il y a une bonne régie, si les températures sont respectées. Il y a une perte d'azote total cependant, quand on inclut les matières ajoutées, de l'ordre de trente-cinq (35 %) à cinquante pour cent (50 %). Et puis finalement, là aussi avec un bon compost, bien, on a une diminution des odeurs à l'épandage.

210            Des additifs, ce sont des produits ajoutés dans l'alimentation ou le lisier. Les principales raisons d'utilisation, c'est la transformation du lisier, pour le rendre plus fluide surtout et aussi pour diminuer les odeurs.

215            Les principaux inconvénients que nous avons avec les additifs, c'est qu'il y a pas de méthodes de validation standard, donc il y pas de classification, et puis on ne peut comparer ces produits efficacement, puis ça entraîne des coûts supplémentaires à la gestion.

220 Au niveau du traitement des lisiers en tant que tels, le but fondamental, c'est de modifier les caractéristiques chimiques et-ou physiques du lisier par différents procédés, ça peut être des procédés mécaniques, biologiques, chimiques, thermiques ou encore physico-chimiques.

225 Les traitements des lisiers, ce sont donc des solutions potentielles à la problématique agroenvironnementale. L'utilisation judicieuse des superficies d'épandage sera donc possible si on avait une bonne technologie de traitement en application. On pourrait diminuer les odeurs à l'entreposage et à l'épandage, on pourrait diminuer les volumes à manutentionner et ainsi, on pourrait valoriser les sous-produits pour bien utiliser les produits résultant des traitements.

230 Pour comparer les différentes technologies de traitement existantes, il y a un comité de transfert technologique qui a été mis sur pied grâce à la mise en place par le Plan agroenvironnemental de la production porcine qui regroupait vingt-cinq (25) organismes, ainsi que la Fédération, sous la supervision de cet organisme dont la FPPQ, l'UPA, le MAPAQ, le ministère de l'Environnement, l'Association québécoise des industries de nutrition animale et céréalière, l'Union des municipalités régionales de comtés ainsi que le Coopérative fédérée.

235 Alors ce comité qui assurait le suivi du Plan a demandé la formation d'un comité "transfert technologique" dont le but était d'identifier la technologie, évaluer ces technologies-là et faire des recommandations au niveau des pistes de recherche et développement. Le comité est multidisciplinaire, de sorte qu'on est une douzaine de personnes qui travaillons, des agronomes, des biologistes, des médecins vétérinaires, des ingénieurs, des chercheurs, des 240 représentants d'universités, des représentants d'entreprises privées et des entreprises de génie-conseil.

245 Il y a quarante-six (46) critères d'évaluation qui servent à faire l'évaluation de ces technologies de traitement, et ces quarante-six (46) critères-là se font en quatre (4) grands groupes que nous pouvons préciser!

250 Alors il y a le critère environnemental, il y a le critère social, le critère agronomique, le critère technique et puis le critère économique. Et dans chacun de ces critères, on a huit (8) ou dix (10) points de vérification ou validation qui nous permettent d'analyser des informations qui nous sont soumises.

255 Au niveau traitements des lisiers, donc, ça a commencé en 97. On a soixante et onze (71) concepts qui ont été répertoriés par notre comité, il y a trente-deux (32) dossiers complets qui ont été présentés, qui ont pu être analysés, parce que les dossiers incomplets, les membres ne pouvaient pas faire l'analyse, et de ceci, il y a neuf (9) chaînes de traitement qui ont été recensés.

260 Aujourd'hui en 2002, il y a d'autres concepts qui ont été ajoutés ou encore qui ont été revus, environ une trentaine. Et on peut dire que dans le champ, nous avons sept (7) technologies en validation à la ferme et deux centres régionaux qui résultent du travail fait par la validation de ce comité.



J'emploierai pas le mot validation, je dirai plutôt évaluation, parce qu'on n'a pas de scellé, on n'a pas de sceau.

265

Au niveau des traitements, on a donc ce qu'on appelle traitement complet ou partiel, et ce qu'on appelle un traitement complet, c'est lorsque la partie liquide est rejetable au cours d'eau. Et puis que la partie solide peut être exportée vers une usine régionale et transformée en produits commercialisables. Ce serait donc un traitement complet à la ferme à ce moment-là.

270

Et un traitement partiel, c'est ce qui consiste à séparer le lisier en deux (2) formes, la forme solide et la forme liquide. Donc le liquide peut être épandu directement avec des volumes qui seraient plus grands à l'hectare, mais les charges seraient beaucoup moins fortes, et puis eux, les solides, à ce moment-là, contiendraient plus de phosphore. Ils pourraient être épandus sur des terres plus loin ou encore disposés dans des usines régionales ou des centres de compostage.

275

Au niveau traitement partiel, le premier qui nous vient en tête, c'est la séparation solide-liquide. Pourquoi qu'on pense à celui-là, c'est parce que ça facilite la valorisation des éléments fertilisants, c'est une façon peut-être plus facile de gérer le liquide qui contient de l'azote sur des terres avoisinantes, et puis gérer le solide qui contient plus de phosphore sur des terres éloignées ou vers des centres de traitement.

280

Au niveau des traitements partiels, donc c'est ça, c'est la séparation des particules du lisier qui compte. On a la possibilité de chimique ou mécanique.

285

C'est un traitement qui peut être utilisé dans la chaîne complète de traitement. La séparation des produits peut se faire à la sortie du bâtiment ou encore à la vidange du réservoir et bien sûr, il y a aucun rejet au cours d'eau provenant d'un système de séparation, uniquement parce que c'est pas un système complet.

290

Des procédés de traitement que nous avons actuellement en validation, nous avons donc à la ferme la technologie Bio-Terre Systems, Biosor, Solution Biofertile, Manurex ou (Purin pur), Séquencia, Lagunage TDBS et Compostage Biomax.

295

Puis nous avons deux usines régionales en validation, Agrior inc. et puis Compospro inc.

Les principales difficultés à surmonter avec le traitement, c'est donc de travailler avec des intrants qui sont non homogènes, c'est de bien séparer la phase solide et liquide dans la majorité des cas de nos traitements. C'est de concentrer le plus possible le phosphore dans la phase solide et c'est de développer le marché des sous-produits qui va nous permettre de rendre ces solutions de plus en plus intéressantes.

300

En conclusion, il y a des solutions technologiques existantes. Il faut une évaluation des problèmes cas à cas, et ça ici, je voudrais insister un peu plus. C'est qu'on ne peut pas penser

305

installer immédiatement un système de traitement à la ferme sans avoir regardé le problème particulier de l'agriculteur, le problème cas par cas, sa conduite d'élevage. Y a-t-il des possibilités d'améliorer, et c'est une étude de coûts à chaque fois!

310 Les séparateurs sont des équipements déjà opérationnels, donc on a déjà un des éléments de solution. Les chaînes de traitement qui sont existantes, parmi les sept (7) que j'ai nommées tout à l'heure, elles sont sur le point d'être validées. Et puis nous aurons leur performance dans un proche avenir.

315 Mais il faut dire que ces technologies, ça change les façons de faire, et puis il y a des coûts rattachés à ces technologies.

Merci beaucoup.

320 **PAR LA PRÉSIDENTE:**

Merci monsieur Gingras.

325

---

### PRÉSENTATION DU CONFÉRENCIER CÉCILIE BERTHIAUME

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

330 Maintenant, monsieur Cécilien Berthiaume va nous parler d'un cas particulier, soit celui qu'il connaît.

Bonjour monsieur Berthiaume.

335 **PAR M. CÉCILIE BERTHIAUME:**

Bonjour. Je veux me présenter un petit peu, puisque je vais avoir à présenter au niveau de l'entreprise.

340 Je suis un producteur agricole, je suis fils d'un producteur agricole et ma femme aussi, Sylvie Blais qui est mon épouse vient du milieu agricole.

Durant des années, j'ai fait toutes sortes d'activités, et depuis quelques années, je suis président de Fertior et d'Agrior qui est l'usine de traitement des fumiers à Saint-Patrice.

345

J'aimerais ça aussi apporter un autre élément dans ma présentation, c'est que je voudrais parler du traitement à la ferme et je vais aussi vous présenter un tableau d'étude comparative de coûts de traitement que j'ai bâti personnellement. Parce que j'ai évalué dans mon entreprise l'importance, les opportunités, puis je vais vous présenter ça aussi.

350

Problématique et alternatives de solutions liées à la gestion du lisier de porc en zone de surplus! La présentation de l'entreprise! Avec ma conjointe, nous possédons l'entreprise qui s'appelle Porc S.B., c'est une maternité de mille cinq cents (1500) truies avec la quarantaine, et c'est un système de gestion standard de lisier.

355

Pour ce qui est de Viaporc, c'est une entreprise qu'on a achetée en 1995, qui est à Saint-Isidore. Il y a sept (7) bâtiments d'engraissement dont il y en a cinq (5) pour quatre mille cinquante (4050) places qui sont sous la gestion standard et depuis 1999, il y en a deux (2) qui sont avec le traitement.

360

La quarantaine est incluse dans le volume de truies de Porc S.B.

Et ferme Césy S.E.N.C., c'est une entreprise qui a vu le jour en 1999, c'est les pouponnières. C'est quatre (4) bâtiments pour cinq mille quatre cents (5400) places.

365

Le cheminement de l'entreprise vers le traitement, c'est qu'en 1998, en fait notre entreprise est passée à quinze cents (1500) truies en 1997, j'ai fait élever des porcelets dans des pouponnières à forfait dans une entreprise de la région.

370

Et en 98, c'est ça, on avait des problèmes de maladie, des coûts de location qui étaient récurrents, un manque de contrôle de la production, puis on avait aussi un certain sentiment de dépendance. Ça fait qu'il fallait trouver une solution, puis pour nous autres, la solution était la construction des quatre (4) pouponnières, qui étaient quand même un élément important dans la production, les truies, les engraisements puis pas le centre.

375

Au niveau des options environnementales, on avait deux (2) choix. On avait soit l'achat de terres avec épandage de lisier de façon standard ou du traitement des lisiers à la ferme. Personnellement, ça fait déjà une douzaine d'années que je suis impliqué au niveau de solutions au niveau environnemental, ça fait que j'étais biaisé un petit peu, ça fait qu'on a décidé de prendre le choix le plus compliqué qui était le traitement à la ferme.

380

Puis je tiens à souligner cette partie-là, parce que ça m'a emmené beaucoup de problèmes au niveau de notre ferme, autant de commentaires, parce que des fois on cherche les citoyens pour nos problèmes, mais des fois entre producteurs, on réussit à s'en donner beaucoup aussi! Il y a des gens qui ont fait des démarches pour pas avoir de subventions, pas avoir de permis, ça fait qu'on a réussi à passer à travers tout ça, puis il y a bien du monde qui pensait, parce que j'étais impliqué au niveau de l'environnement, que c'était facile, je me suis même fait appeler pour être capable d'aider à sortir des permis d'environnement. Je leur ai dit que chez nous, ça m'a pris dix-huit (18) mois. Ça fait qu'il y a pas plus de facilité pour personne là-dedans.

390

Ça fait qu'on a pris la partie traitement! Les avantages étaient, bon, ça évitait l'achat de terres à trois mille cinq cents piastres (3500 \$). Pour nous autres, ça nous positionnait face aux

395 fluctuations des exigences environnementales. Ça facilitait aussi peut-être un accroissement futur, c'est de la vision du futur. Puis surtout celle de pouvoir construire cette pouponnière-là.

Ça contribuait à une cohabitation plus harmonieuse, puis aussi l'amélioration de l'image de notre entreprise, puis évite les démarches associées aux épandages. Il y a beaucoup d'attentes.

400 On a pris la solution Biosor à notre ferme, c'est ce qu'on a fait comme choix. Ceux qui ont financé ça, parce que ça aussi, ça a couru que j'avais eu un financement, c'était gratuit chez nous! Ça a coûté assez cher pour savoir qu'on l'a payé.

405 Puis pour ce qui est du programme, bien, il y avait quand même des programmes qui étaient très aidants, puis une chance qu'ils étaient là, je tiens à remercier le gouvernement. Il y avait le programme des Fonds de priorités gouvernementales et des vitrines technologiques et aussi le ministère de l'Environnement, le MAPAQ et le ministère des Finances qui ont été aidants à la mise en œuvre de ce projet-là. Puis il y a aussi, je tiens à le souligner, la collaboration avec le Centre de recherche industrielle du Québec.

410 Un peu la description de la chaîne de traitement chez nous parce que c'est un traitement complet! Les lisiers entrent, on a chez nous une séparation solide-liquide, où on retrouve deux (2) produits. Au début, on n'avait pas ça dans notre système, on appelle ça un système physico-chimique de flottation, de séparation. Puis ce qui se passe avec le produit, les boues sont  
415 envoyées aux Composts du Québec présentement, puis ça représente quatre-vingt-dix pour cent (90 %) du phosphore.

On retrouve ce qu'on veut faire dans l'avenir, c'est de faire le compostage à la ferme; l'an prochain, c'est un projet pour l'an prochain, et il y a aussi avec Agrior la valorisation de ces  
420 boues-là à un centre régional.

Au niveau des porcheries, bon bien, l'air des porcheries est filtré, c'est quand même important, parce que ça emmène des coûts supplémentaires. C'est que chez nous, toute la partie de premier palier de ventilation passe à travers des copeaux de bois pour ôter les odeurs,  
425 puis dans cette partie-là de biofiltrant, bien, on a toute la matière organique et l'azote par un système de bactéries qui fait en sorte d'en éliminer une bonne partie.

On finit chez nous avec disposition dans le milieu naturel, c'est le champ d'épuration.

430 Les performances du procédé Biosor chez nous, au niveau des efficacités du traitement! Au niveau de la DBO<sub>5</sub>, on a une entrée à trente-cinq mille (35 000 mg/l), puis à la sortie, séparation solide-liquide, on est à quatorze mille (14 000 mg/l), puis à la sortie du champ d'épuration, on est en bas de vingt-cinq (25 mg/l), on est à moins de vingt-cinq. Ça fait qu'on est rentré à trente-cinq mille (35 000 mg/l), puis on finit à vingt-cinq (25 mg/l), c'est vraiment minime.

435 Matières en suspension, on rentre à quarante mille (40 000 mg/l), inférieures à dix (10 mg/l). Au niveau de l'azote, le fumier brut arrive à cinq mille (5000 mg/l), et est inférieur à dix

440

(10 mg/l). Le phosphore, on rentre à onze cent (1100 mg/l) on est inférieur à un (1 mg/l), et les coliformes fécaux, un à la sept (1<sup>7</sup>), puis on finit inférieur à cinq (5). C'est quand même très intéressant.

445

Les coûts de traitement complet! Pour traiter vingt mètres cubes (20 m<sup>3</sup>) de lisier par jour sur notre ferme, soit sept mille trois cents mètres cubes (7300 m<sup>3</sup>) annuels de lisier, l'immobilisation totale a été de cinq cent dix mille dollars (510 000 \$), puis elle est en deux (2) sections, j'ai pas expliqué là-dedans, mais on a un quatre cent mille (400 000 \$) environ pour ce qui est de toute la partie milieu filtrant et environ cent dix mille dollars (110 000 \$) qui est pour la partie flottation, avec des polymères.

450

Chez nous, parce que j'avais une ferme existante, j'avais des engraisements existants, je pouvais bénéficier d'un programme Prime-Vert de l'ordre de soixante mille (60 000 \$), ça a été pour l'installation à la ferme, quatre cent cinquante mille dollars (450 000 \$).

455

Les coûts d'opération chez nous, on parle de six piastres et quarante le mètre cube (6,40 \$/m<sup>3</sup>) de lisier.

460

Les dispositions des boues, c'est entre six (6 \$/m<sup>3</sup>) et huit dollars du mètre cube (8 \$/m<sup>3</sup>) de lisier.

465

Au niveau de la remarque, il pourrait y avoir une diminution des coûts des infrastructures puis du volume, si le volume serait plus important. C'est bien important, chez moi, je suis à vingt mètres cubes-jour (20 m<sup>3</sup>/jr), et on pourrait passer à quarante mètres cubes-jour (40 m<sup>3</sup>/jr) avec un investissement environ de cent cinquante-cent soixante-quinze mille dollars (150 000 \$-175 000 \$). C'est très important, le volume, pour être capable de diminuer le coût à l'immobilisation.

470

Quand on a eu à faire notre choix, on avait, chez nous il y a eu une diminution parce que j'ai eu quatre cent cinquante mille (450 000 \$) à investir, sauf que si j'aurais fait le choix d'aller vers une gestion standard, il aurait fallu que je fasse une immobilisation au niveau des équipements, fosse, épandeur, tracteur, c'était de l'ordre de trois cent vingt mille dollars (320 000 \$). Je pense que c'est important de se donner une espèce de budget partiel pour savoir qu'il y a pas juste des coûts en plus.

475

Et vu qu'on pouvait construire tout sur le même site, au niveau de la construction des pouponnières, on a été capable de diminuer environ de trente piastres (30 \$) la place pour cent soixante mille piastres (160 000 \$). Ça fait que pour l'entreprise chez nous, vu qu'on connaissait une augmentation, j'avais pas de coûts supplémentaire au niveau de l'immobilisation.

480

Et le choix, bien, ce que je dis, si j'aurais acheté pour mes deux (2) engraisements puis les quatre (4) pouponnières des terres, ça aurait pris cinq cent soixante dix (570) acres drainés, basses en phosphore, pas de voisins, pas de cours d'eau, pas de bâtiments, pas de forêt, ça fait que deux millions (2 M\$), c'est un minimum!

485 Ça ici, ce tableau-là, j'ai une annexe, un dossier, c'est mon résumé de coûts comparatif au niveau des opérations! Les coûts d'épandage avec ententes en 2002, on parle, moi, dans ce que j'ai évalué, je parle de cinq piastres et quatre-vingts (5,80 \$).

490 Pourquoi cinq piastres et quatre-vingts (5,80 \$), c'est qu'il en deux (2) phases. C'est que j'ai deux piastres et quatre-vingts (2,80 \$) chez moi que j'évalue pour faire le coût d'opération, toute la partie épandage qui finance le tracteur et toute la machinerie, et dans le cinq et quatre-vingts (5,80 \$), il y a trois piastres (3 \$) qui maintenant est nouveau en 2002, c'est pour ça que c'est bien important, c'est que je suis rendu obligé pour avoir le droit d'épandre chaque mètre cube.

495 Je connais des gens ici dans le secteur qui ont acheté une terre, ils ont été appelés par une dizaine d'entreprises, on leur a offert, je t'épands des fumiers gratuitement, je te paie les taxes, ça fait que c'est l'équivalent à peu près de trois piastres du mètre cube (3 \$/m<sup>3</sup>) maintenant que c'est rendu. C'est pour ça que c'est très important, ce facteur coût là. Ce qui existait pas dans le passé.

500 Traitement du lisier à la ferme! Pour ce qui est des coûts d'opération du Biosor-lisier chez moi, c'est six piastres et quarante (6,40 \$). Avec la disposition des boues chez Agrior, quand Agrior va fonctionner, on parle de huit dollars (8 \$). Et à matin, d'aller les porter aux Composts du Québec, parce qu'on charge tout près de trente piastres (30\$) un coup livré là-bas du mètre cube, c'est vingt pour cent (20 %) de mon volume, ça fait augmenter le coût de six dollars du mètre cube (6 \$/m<sup>3</sup>).

510 Traitement partiel physico-chimique, et j'aurais pu parler aussi d'Envirotec 2000 qui est un système de traitement des solides! On parle des coûts d'opération et d'épandage, c'est très important de l'ajouter, ça, de neuf dollars (9 \$). Pourquoi que ça coûte si cher que ça quand on n'a pas un traitement complet, c'est que le cinq et quatre-vingts (5,80 \$) qui est dans le coût d'épandage, à matin quand tu es dans une région en surplus, tu as pas besoin de te casser la tête pour avoir du fumier. Tu peux pas dire que ton fumier, c'est une valeur que tu emmènes à ta terre, il faut que tu la mettes dans tes coûts, ça fait que tes coûts d'opération sont pas trop dispendieux, mais quand on ajoute le cinq et quatre-vingts (5,80 \$), ça donne neuf dollars (9 \$).

515 Avec la disposition des boues chez Agrior, on parle de dix et soixante-dix (10,70 \$). Avec la disposition des boues présentement aux Composts du Québec, on parle de quinze dollars (15 \$).

520 Pourquoi j'ai fait toute cette évaluation-là, c'est que dans mon entreprise, j'avais des choix à faire pour l'autre ferme, Porc S.B., à savoir, est-ce que j'avais avantage à aller avec un traitement complet ou pas complet!

525 Traitement collectif avec Biofertile C, ça, c'est le système de traitement qui va être mis en place à partir du printemps prochain, qui devrait être opérationnel à partir du mois de septembre.

On parle des coûts d'opération et transport inclus à l'usine de huit dollars du mètre cube (8 \$/m<sup>3</sup>).

530 L'autre facteur aussi, c'est que j'ai ramené, moi, à matin aller acheter des terres à trois mille cinq cents piastres (3500 \$) l'acre, avec tout ce que je vous ai donné tantôt, c'est de l'ordre de deux millions (2 M\$). Quand je ramène ça en mètres cubes, c'est trente et soixante-quinze (30,75 \$). Ça, c'est un financement sur quinze (15) ans à huit pour cent (8 %) d'intérêt. C'est une solution que je pense pour ceux qui sont riches, c'est pas pire, à la place de payer de l'impôt, mais pour les fermes standards, je pense que c'est pas la solution de l'avenir.

535 Puis pour ce qui est du traitement collectif, je vais revenir sur le point 4, c'est que moi, j'appelle ça un portefeuille environnemental. C'est qu'une entreprise qui a peu de terres, qui a des ententes d'épandage qui sont pas trop loin, qui n'a pas eu encore à payer des prix énormes, d'aller porter un partie de ses lisiers qui devient un peu un traitement partiel à l'usine, qui est plutôt des fonds de fosses, je pense que c'est l'élément le plus intéressant présentement qui  
540 peut s'offrir au producteur.

Bilan de l'expérience chez Viaporc, en conclusion! Au niveau des désavantages, c'est que chez moi, pour notre entreprise, toute la partie développement technologique et innovation, quand on a acheté ça, on pensait que c'était une clé en main, puis ça marchait tout seul. Ça n'a  
545 pas été si vrai que ça. En plus, chez nous, les fumiers, moi, je marche avec du lactosérum au niveau de l'alimentation, avec une substitution de quinze pour cent (15 %), ça fait un fumier beaucoup plus difficile à traiter.

550 Les avantages, bien, j'ai eu un accompagnement par une équipe sérieuse et professionnelle. Les gens du CRIQ jusqu'à date ont toujours été là, et ça fait en sorte par bout de pas avoir mis des bouchons là-dedans!

555 Attentes élevées, au niveau du milieu, il y avait des attentes très élevées au niveau de l'environnement. Même je parle, quand je parle de mon milieu, c'est mes voisins puis pour un paquet de commentaires que j'ai reçus. C'est que moi, je pense que dans toute cette aventure-là, on a eu un bon cheminement, puis présentement, on va vers des solutions qui vont être finales et intégrées.

560 Un autre désavantage qu'on a connu, bien, je l'ai dit tantôt, c'est le lisier difficile à traiter à cause de l'alimentation. Présentement, on a des résultats favorables avec les dernières modifications, puis on a une meilleure compréhension des besoins.

565 Plusieurs problèmes à différents niveaux! Intégration dans l'équipe, autonomie au niveau environnemental. Les problèmes, on les règle par cette partie-là.

Au niveau de l'augmentation des coûts, c'est sûr que dans les désavantages, on a eu des coûts supplémentaires. Présentement, on est après emmener un contrôle, on parlait, quand on m'a présenté ça chez moi, juste les coûts électriques, d'environ dix-huit mille dollars (18 000 \$),

570 présentement on réussit à tourner autour, entre dix (10 000 \$) et douze mille (12 000 \$), ça fait que ça fait partie des avantages.

Meilleur positionnement de l'entreprise à court, moyen et long termes. C'est certain que notre entreprise a des lunettes qui regardent loin, parce qu'à court, on n'avancerait pas de même.

575 Vision de l'avenir puis des recommandations que je ferais par rapport à ce qu'on a vécu!

Pour moi, le traitement complet du lisier à la ferme en semi-collectif, c'est une des solutions importantes. Selon ce que monsieur Gingras disait tantôt, c'est quand même très important que chaque ferme a une façon différente, il faut qu'il soit analysé ferme par ferme.

580 Il y a aussi la valorisation des biosolides dans un centre régional. Pour moi, là, un centre régional, vous avez vu tantôt dans les coûts, d'aller porter aux Composts du Québec, c'est juste pour bien faire comprendre, ça fait que quand tu dilues les fumiers à l'intérieur d'un compost, une partie de ton azote sert à transformer tes carbonnes, ça fait que tu les perds, puis avec le temps, 585 les éléments minéraux sont tellement dissous à l'intérieur que ça a pas vraiment de valeur.

Tandis qu'avec le projet d'Agrior, on emmène, on rassemble les éléments à la place de les diluer, et on en fait une concentration. Présentement, les résultats qu'on a sont très positifs.

590 Les conditions de la mise en place, bien moi, je pense que pour être capable d'arriver, il va falloir que l'État continue à s'impliquer; il s'est impliqué au niveau des clubs, il s'est impliqué au niveau de Fertior, il s'est impliqué dans le passé au niveau du drainage, enterrer les digues de roches, tout ça.

595 À matin, je pense que l'État a encore un bout à faire, c'est de continuer à supporter les producteurs, les vitrines technologiques entre autres, supporter les immobilisations pour les procédés de traitement à la hauteur de soixante-dix pour cent (70 %), je pense que ça va être quelque chose qui va faire en sorte que ça va lever.

600 Supporter les coûts d'opération des procédés de traitement par le biais d'un programme! C'est que s'il y a un incitatif, ce matin je prenais la radio puis il y a des gens qui parlent que ça coûterait vingt piastres (20 \$) par porc pour les odeurs, bien, on peut parler peut-être d'une piastre (1 \$), deux piastres (2 \$), trois piastres (3 \$), c'est pas un montant énorme qui pourrait être un incitatif aux producteurs d'embarquer dans cette démarche-là.

605 Puis pour moi, en fait, la solution de l'avenir est le traitement complet des lisiers à la ferme. Merci.

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

610 Merci monsieur Berthiaume.



615

---

**PRÉSENTATION DU CONFÉRENCIER ÉRIC A. LAVOIE**

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

620

Maintenant, monsieur Éric Lavoie. On va prendre juste quelques minutes pour installer la présentation!

625

Je vous rappelle que la Commission termine ses travaux à Sainte-Marie aujourd'hui, cet après-midi, mais nous poursuivons la semaine prochaine avec la thématique santé à Joliette où nous serons lundi en soirée, mardi après-midi et mardi soir.

630

Nous traiterons des risques à la santé publique, de la gestion du risque à la santé publique, de la santé des travailleurs agricoles et de la qualité de l'air dans les bâtiments, du risque d'intoxication des travailleurs agricoles, de l'innocuité du porc et de la traçabilité du porc.

635

Par la suite, la Commission se déplacera à Montréal, soit mercredi en après-midi, nous débutons la thématique: les dimensions économiques. Et nous traiterons donc du portrait économique de la production porcine, du portrait de l'industrie de la transformation et du marché de l'exportation, des coûts reliés à la production porcine, de la gestion du risque financier et économique, de l'écoconditionnalité.

640

Et nous terminerons avec une question sur la justification de soutenir financièrement la production porcine dont la majeure partie est exportée. Alors voilà pour le programme de la semaine prochaine!

Monsieur Lavoie, vous êtes prêt?

**PAR M. ÉRIC A. LAVOIE:**

645

Oui.

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

650

À vous la parole. Je vous invite à bien parler dans votre micro pour que tout le monde vous entende bien, merci!

**PAR M. ÉRIC A. LAVOIE:**

655

Merci. Bonjour tout le monde, mesdames et messieurs! Alors en fait, j'aimerais quand même commencer par un préambule, et si je me présente sommairement effectivement comme mes prédécesseurs, je tiens à dire un gros merci à mon employeur actuel, puisque ce n'est plus

660 du tout dans mes fonctions que de travailler de près ou de loin dans la valorisation des fumiers au Québec, pas présentement du moins, puisqu'effectivement, comme vous l'avez vu dans ma page d'introduction, je suis maintenant directeur d'un Centre local de développement économique.

665 Je tiens également à remercier mes employeurs antérieurs, puisque c'est avec eux que j'ai acquis une certaine connaissance, si minime soit-elle, qu'il me fait plaisir de partager avec vous cet après-midi. D'autant plus qu'il a fallu, dans le dernier mois, mettre à jour certaines de celles-ci, puisque comme on le constate, la technologie va très très vite et les connaissances mondiales se multiplient.

670 C'est autant plus un grand défi également que de vous présenter en vingt (20) ou vingt-cinq (25) minutes le contenu de ce qui peut se faire ailleurs dans le monde, et vous comprendrez qu'on fait pas le tour non plus de l'ensemble des pays en vingt (20) minutes, et on n'y va pas non plus en profondeur. Donc il me fera plaisir d'essayer ou de tenter de répondre aux questions ultérieurement.

675 Je suis parti de quelques principes de base pour essayer de comprendre et de mettre à jour mes connaissances sur ce qui se fait ailleurs dans le monde. Donc effectivement, on peut partir du principe que rien ne se perd rien ne se crée, généralement il faut le gérer, que ce soit autant les odeurs, les phosphores ou les nitrates.

680 Mon constat aussi m'amenait à penser que dans beaucoup de pays développés, il y a des excédents de fumier, c'est le constat qu'on a. Je dis beaucoup de pays, parce que généralement, il y a des pays aussi qui peuvent être importateurs d'aliments.

Donc ce qui crée dans l'ensemble certains déséquilibres régionaux, en termes cheptel-culture, qu'on constate très important.

685 Donc mon survol, on va regarder ensemble rapidement, puisque que Gaétan l'a quand même bien présenté également, qu'est-ce que le traitement? Les différents modèles que je peux comprendre des stratégies ou la lunette de l'approche des gouvernements ailleurs dans le monde, qu'elle fut ou qu'elle est, selon moi, mon modèle d'analyse et qu'est-ce qui pourrait être au Québec, toujours est-il selon votre humble serviteur, les enjeux, quelques stratégies convergentes, voire des conditions pour que ces stratégies-là gagnent, et une brève conclusion.

695 Alors comme le disait Gaétan précédemment, au niveau des techniques de traitement qui sont en émergence, on peut parler de la gestion des fonds de fosses, la séparation solide-liquide, Envirotec, décantation naturelle des fosses, mise en place de toitures sur les fosses, rampes d'épandage, ajouts d'acides aminés dans les moulées, les phytases, les bols économiseurs, les trémies abreuvoirs, des multiphases.

700 Ce sont pour moi des techniques nouvelles au niveau de la production qui permettent de mieux gérer le produit ou le sous-produit qui est le lisier ou le fumier à la sortie du bâtiment.

705 Et au niveau du traitement technologique comme tel, sans rentrer dans le détail des compagnies ou des promoteurs, et je ne suis pas ingénieur de formation non plus, mais ma compréhension me permet de résumer dans les différents groupes actuels des traitements dits mécaniques, des traitements aérobies, des traitements chimiques - on y ajoute des produits chimiques – physiques - on fait subir un procédé physique au lisier - on peut aussi le traiter en anaérobie ou le passer dans des milieux filtrants, voire le chauffer, le déshydrater et, à la limite, l'incinérer, ou faire un mixte de ces différentes composantes d'ingénierie.

710 Mais j'ai pas trouvé encore, du moins dans ma recherche au niveau mondial, de gens qui avaient réussi à en faire une biotechnologie ou un parfum ou autre chose, les principaux systèmes de traitement sont là, ou un mixte de ceux-ci.

715 Au niveau européen, puisque quand on regarde aussi l'ensemble des pays européens, il faut les regarder sous la gouverne de la Communauté économique européenne. Bon, on parle de quinze (15) pays membres, eux ont une politique commune de l'agriculture qui gouverne un peu ou qui dirige l'ensemble des stratégies gouvernementales.

720 Ils sont partis, dans les années 88, avec une directive nitrate qui, même après quelques années, semble très difficile d'application dans les différents pays. Ils ont également, au niveau de la Communauté économique européenne, une directive sur l'eau et visent à inclure cinquante pour cent (50 %) des fertilisants dans l'apport organique.

725 J'ai commencé évidemment sur le principal sujet qu'on m'avait invité à partager avec vous qui était, à l'époque, la mission que nous avons tenue sur les Pays-Bas, la Hollande, petit pays avec beaucoup de production porcine. Donc eux ont mis en place des quotas de fumier exprimés en phosphates dès 1987 et ont mis une taxation aux excédents. Ils ont dû également dès le début lier une partie des fumiers au sol, donc le modèle qu'ils proposaient liait le cheptel aux cultures.

730 Ils ont interdit d'accroître le cheptel, et dès 94, ont permis que ces quotas de lisier soient négociables entre entreprises agricoles. Ils en sont même venus, dans les années 97, au-delà d'un quota lisier, à mettre un quota porcin.

735 On parle aussi également d'une comptabilité minérale MINAS dès 96, qui est un peu comme nos bilans d'éléments fertilisants à la ferme, le modèle que nous, on préconise ici au Québec.

740 Quand on parle des Pays-Bas, aussi on parle actuellement de vingt mille (20 000) producteurs de porcs, de deux mille (2000) producteurs de volailles. En 94, lorsque nous on a visité, du moins en 97, on parlait de la Mest Bureau Host, organisme privé des producteurs qui se mettent en place et qui a eu le mandat de remplacer la Mest Bank, donc qui est l'organisme de gestion des fumiers sur l'ensemble du territoire hollandais, dès 98, puisque considérant le succès mitigé de l'organisme étatique, eux revenaient à une prise en charge par le milieu de la gestion desdits fumiers.

745

L'organisme que nous avons visité, donc le Mest Bureau Host, en 97, gérait ou travaillait de près ou de loin avec quatre mille deux cents (4200) fermes qui étaient liées par contrat avec le MBO qui, eux, représentaient deux point deux millions de tonnes (2,2 M t) de lisier pris en charge par année, à des coûts équivalents à l'époque, j'ai pas refait la mise à jour avec les taux

750

de change, de quinze dollars la tonne (15 \$/t) pour la prise en charge. Un équivalent, on parle d'un million de voyages pendant la saison de culture transigés. Ça impliquait aussi dans l'organisation trois cent cinquante (350) camions et trois mille (3000) tracteurs pour gérer ces tonnes de lisier.

755

Eux mettaient de façon obligatoire également un système de contrôle des échantillonnages pour caractériser les lisiers, puisqu'effectivement, comme le disaient mes prédécesseurs, c'est toujours cas par cas qu'on a un sous-produit à gérer, il n'est jamais pareil ou uniforme ou bref, les écarts-types sont très considérables.

760

Avant de conclure sur les Pays-Bas, aussi donc ils travaillent avec une stratégie nationale de gestion centralisée, ils travaillaient avec ça et ils y ont mis fin dans les années 97, ils sont revenus à des tailles plus petites.

765

Ils ont également travaillé avec la mise en place de systèmes étatiques sur le traitement des lisiers centralisé, sans rentrer dans les détails d'ingénierie, et leur conclusion était que les coûts des systèmes étaient trop élevés, ils ont mis fin à ces usines pour différentes raisons. Ce que nous percevions à l'époque, c'est que la distance du lisier à parcourir pour s'en aller directement à l'usine de valorisation et également la distance que devait parcourir les coproduits valorisés après étaient trop élevées.

770

Ils en sont revenus à une stratégie de réduction du cheptel de près de vingt-cinq pour cent (25 %) pour l'année 2005, toutefois on constate, du moins dans les différents sites et les différents écrits, qu'ils ont un certain retard dans leurs objectifs. Certains auteurs disent que le niveau de taxation, les éléments précédents, entre autres les quotas ou autres est trop faible, et ils ont dû adopter, dès 99, un nouveau plan de gestion des lisiers pour se conformer aux directives de la Communauté économique européenne.

775

780

La France en parallèle à côté travaille toujours avec les mêmes balises de la Communauté économique européenne, mais elle s'est prise différemment. Donc on sait qu'en France, ils ont des agences de l'eau, parallèles comme nous pourrions faire ici avec le Cobaric dans notre région, qui n'a pas évidemment les mêmes pouvoirs mais qui avait le même objectif, et eux appliquent le principe du pollueur-payeur.

785

Donc ils ont mis en place des systèmes de taxation sur les excédents d'azote à la ferme. Ils ont mis les bilans minéraux obligatoires également, comme le système de comptabilité MINAS en Hollande.

790

Ils viennent de mettre en place des contrats territoriaux d'exploitation et le traitement des lisiers, les technologies de traitement des lisiers apparaissent comme étant la solution de dernier recours pour les éleveurs dû aux différentes variables.

795

La France travaille également, comme nous aussi on a un règlement, et j'ai pas fait l'analyse comparative de ces règlements, mais ils ont un règlement sur les installations classées, ils ont des programmes de résorption, des programmes d'action, des programmes de support et, comme je vous le disais précédemment, des contrats territoriaux.

800

Donc en France, on constate une problématique des eaux de surface et souterraines dans les zones par contre bien identifiées. Le diagnostic macro est très documenté en France. Ils travaillent également avec la directive nitrate; ils travaillent toutefois sur des solutions individuelles.

805

Je vous disais précédemment, la Hollande a travaillé sur des modèles étatiques, des modèles centralisés, les Français travaillent davantage sur des solutions à partir des éleveurs, ce qui peut, à la limite, nous ressembler davantage ici que des grands modèles régionaux voire provinciaux.

810

Mon constat était, à la lecture de ce que j'avais, environ soixante-dix (70) systèmes de traitement individuels en opération ou en voie d'homologation dans les différentes entreprises françaises, principalement la Bretagne, sur une dizaine d'années d'intervention, donc on peut parler de sept (7) à huit (8) systèmes en moyenne par année qui se mettent en place, que les producteurs achètent.

815

Ce que j'aurais aimé trouver et partager avec vous, c'est le pourcentage toutefois de la problématique en termes de volumes ou de charges azotées que ces éleveurs-là peuvent solutionner avec le traitement, information que je n'ai pas pu obtenir. Vous comprendrez que j'ai pas pu aller la chercher non plus.

820

Préoccupation phosphore moins présente qu'au Québec, du moins dans les années quatre-vingt-dix, puisqu'effectivement, ils ont travaillé sur la même directive que les Hollandais, c'est-à-dire la directive nitrate.

825

On constate aussi une certaine bureaucratie, si je puis m'exprimer ainsi, où différents partages des mandats, qui fait que c'est très très lourd de s'y retrouver en France.

Ils ont également, du moins en 97-98, un projet de centrale thermique en Bretagne; donc quand on parle de traitement thermique, je fais la référence aussi avec la déshydratation, système de traitement que je vous présentais précédemment. Un projet comme ça, évidemment, est plus collectif qu'individuel à la ferme.

830 Monsieur Gingras parlait tout à l'heure de scellé ou de validation de nos procédés au Québec, les Français travaillent avec des systèmes d'homologation, généralement cette homologation-là se fait via le Cemagref en France.

835 Mon constat était qu'il y avait, du moins il semblait y avoir peu d'approches systémiques et que c'était encore beaucoup du traitement partiel, évidemment, puisqu'on s'orientait davantage sur l'approche azote que azote-phosphore et pathogènes.

840 Et à la lecture des derniers développements, en Bretagne, la Cooperl commence à avoir une approche que je percevais beaucoup plus intégrée et complète voire systémique.

845 La Belgique - évidemment on ne peut non plus l'ignorer, on y était allé d'ailleurs en 95 - a un territoire beaucoup plus restreint évidemment que la France ou la Hollande. Donc je crois que les Belges font un peu le pari qu'une meilleure distribution physique du produit à l'état brut peut solutionner la problématique des excédents dans certaines régions, entre autres évidemment entre la Wallonie et les Flamands.

Ils travaillent également pour faire ce transport et cette distribution-là avec un traitement partiel qui est de faire un compost à la ferme et après, de l'acheminer vers des terres réceptrices.

850 Leur gestion est supportée également par des banques à lisier étatiques ou semi-étatiques, ou comme des organismes parapublics, ici comme nous on peut avoir par La Financière agricole ou d'autres intervenants publics.

855 Donc c'est principalement une solution de transport, je n'ai pas vu beaucoup de technologies de traitement en validation actuellement en Belgique.

Du côté Suisse, ils ont travaillé toujours aussi axés, comme les Français, sur le principe du pollueur-payeur, mais par contre avec probablement une quinzaine d'années d'avance.

860 Ils travaillent également avec les contrats de bonne pratique agricole auprès de leurs éleveurs et le même concept que nous avec l'écoconditionnalité qui est rentré davantage dans les années quatre-vingt-dix que dans les années soixante-dix.

865 Ils ont également des programmes d'assainissement et des programmes de surfaces de compensation écologique.

870 Ils ont également testé et validé plusieurs procédés, plusieurs marques de commerce et en sont revenus à un équilibre cheptel-culture à la ferme d'environ deux (2) unités animales à l'hectare, avec des taxes sur les intrants et peu ou pas beaucoup de support technologique sectoriel, donc des industries porcines ou l'industrie laitière, de la part de l'État dans la mise en place de technologies de traitement, on revient à l'équilibre cheptel-culture.

875 Du côté danois, on parle de cinq point sept millions (5,7 M) d'habitants, on parle aussi d'un pays très préventif où l'ensemble des intervenants agricoles travaillent de concert et, je crois, beaucoup plus en convergence d'objectifs. On parle de vingt-trois millions (23 M) de porcs produits par année et les intervenants sont d'accord pour probablement dans les prochaines années accroître cette production, toujours est-il en deçà des bonnes pratiques de conservation de l'azote. Donc "mindés" sur la directive nitrate des Européens.

880 Ils ont des quotas de fertilisants, tout comme je le disais dans la directive européenne sur le cinquante pour cent (50 %) de l'azote organique, ils travaillent davantage avec des mesures préventives que curatives et ils ont une liaison entre la production animale et le sol, ce qu'eux appellent la règle de l'harmonie, et ils se préparent à appliquer la règle azote à cent quarante kilogrammes (140 kg) d'azote à l'hectare plutôt que cent soixante-dix (170 kg), donc un peu plus sévère ou plus contraignant que la directive initiale.

Par contre, les contrats de lisiers sont obligatoires puisqu'ils lient le sol au cheptel.

890 Le Danemark également a des plans d'assolement et de fumure, on peut se permettre de faire le lien entre les PAEF ici au Québec. Et ils ont l'obligation de produire un bilan minéral à chaque année, tout comme la Hollande et la France.

895 Ils reçoivent également des concepts de taxation sur les excédents. Quelques traitements à la ferme qui sont en démonstration à l'heure actuelle au Danemark avec peu ou pas d'intérêt, du moins je préfère dire peu d'intérêt de la part des éleveurs à ce stade-ci, et ce sont des systèmes similaires à ceux qu'on retrouve au Québec ou ailleurs, avec des marques de commerce évidemment différentes.

900 Au niveau des systèmes de traitement plus régionaux, on peut parler de traitement pour produire des biogaz, de la vapeur voire de l'électricité. Mais tant et aussi longtemps que nous ici au Québec, on aura Hydro-Québec compétitive, il est très difficile de penser, nous, pouvoir compétitionner avec des biogaz, Hydro-Québec.

905 Je me suis permis un aparté sur le modèle japonais sommaire pour peut-être prendre une pause à travers tout ce survol qui me permettait de faire un recul, à savoir que le Japon étant une île, ils ont évidemment des contraintes de production énormes ou d'expansion de production qui sont énormes.

910 Ils ont donc décidé rapidement d'importer de la viande à tous les égards, non seulement la viande de porc. Par contre, ils ont un pouvoir d'achat des consommateurs très considérable, pas ou peu de sol disponible, donc une stratégie gouvernementale qui allait dans ce sens.

915 Ça, je vous disais dans tous les pays développés tantôt, je voulais quand même vous emmener des modèles différents.

Les États-Unis, évidemment, c'est très difficile de faire une synthèse de ce qui se fait aux États-Unis, puisque ça bouge énormément, que c'est variable en fonction de chacun des états, que c'est un pays qui est très industrialisé, et beaucoup de compagnies également.

920 Ils travaillent aussi ou ils commencent à travailler sur l'approche des bassins versants, et je vous dirais qu'ils ont les mêmes enjeux que nous dans l'ensemble, puisque c'est le même continent, soit les odeurs, le phosphore et les micro-organismes. On aurait pu parler également de l'azote. Et tout comme l'usine Agrior ou d'autres, ils travaillent sur le développement des engrais organo-minéraux énormément.

925 Je vous parlais également d'un modèle de référence pour essayer de décider quels peuvent être les différents systèmes de traitement viables, soit au Québec, pour un éleveur, pour une région, pour un gouvernement, comment ça se raisonnait dans ma tête à l'époque. Je vous présentais le modèle suivant! C'est-à-dire qu'il y a plusieurs, pour être capable d'avoir une  
930 décision et un compromis à l'équilibre, plusieurs cercles d'influence que j'ai voulu volontairement à des tailles différentes dans la présentation, fonction de ce qui se passe en réalité dans l'économie voire auprès des citoyens et des organisations.

935 Donc l'économie et la finance, donc les coûts de production, ce qu'on a vu précédemment, la valeur de l'argent, les taux de change, ces choses-là, les différentes sociétés qui sont en lien, les filières, la force des filières.

940 Évidemment, les technologies de production aussi, comment ça marche! Monsieur Berthiaume vous le disait tantôt, c'est pas toujours un concept clé en main, donc la technologie n'est pas toujours prête à fonctionner, en tout cas à ce stade-ci. Nous sommes donc au Québec en développement, en démonstration, donc ça nous influence également, même ailleurs dans le monde.

945 À ça, pourquoi au départ on travaillait davantage sur un modèle triangulaire auquel on venait ajouter l'environnement, quels sont les impacts de nos décisions au niveau de l'azote ou versus le phosphore! Bien, comme je vous le disais précédemment, les Européens travaillaient davantage sur des solutions permettant de solutionner l'azote et nous, on travaille ici au Québec avec l'azote mais le phosphore.

950 Et un cercle personnel aussi je crois qui est important de pas négliger dans une société industrialisée comme la nôtre, c'est l'expertise et les équipes de travail, donc les humains derrière qui supportent ces modèles-là et qui ont les décisions à prendre, puisque je crois qu'on a à se donner une expertise au Québec qui est en développement mais qui est à peaufiner, qui  
955 n'est certes pas aussi grande que dans d'autres secteurs d'activités qui peuvent exister depuis des générations et des générations.

Donc je pense qu'il faut qu'on le considère dans nos modèles de développement, le côté humain des choses.



960            Au Québec, sommairement, quand je vous disais les enjeux, donc à mon point de vue,  
de l'industrie porcine, c'est d'arriver à trouver une cohabitation dynamique de son territoire avec  
ses citoyens, tout en maintenant évidemment la compétitivité de cette filière au niveau mondial,  
ce qui apparaît très important, puisque vous le savez qu'on exporte beaucoup en valeur  
monétaire au niveau de la viande de porc, et qu'on a un beau fleuron à préserver et évidemment,  
965 tout en préservant les ressources eau-air-sol. Pourquoi, parce que je pense que je veux avoir  
des enfants qui vont vouloir demeurer sur le territoire québécois.

              Par contre, pour y arriver, il faudra que tous les partenaires s'impliquent ensemble dans  
une vision partagée et commune peut-être un peu apprendre du modèle danois où tout en  
970 respectant ou en équilibrant les quatre (4) coins de mon modèle précédemment, afin d'en arriver  
à des actions structurées et cohérentes, tout en développant, je crois également plusieurs outils  
en même temps.

              Mon modèle me permet de croire que généralement, quand on veut construire une  
975 maison si complexe que le traitement des lisiers, ça me prend l'aide de l'État, ça me prend une  
réglementation, ça me prend des solutions technologiques, ça me prend des experts, et pour  
construire ma maison, ça me prend tous les outils dans le coffre d'outils disponibles en même  
temps et non pas me donner un scie une journée puis l'année suivante, me donner le marteau.  
Pour moi, c'est important.

980            C'est l'ensemble donc des instruments économiques et que la réglementation soient  
complémentaires au Québec et non pas une ou l'autre, donc on peut travailler avec l'approche  
redevance mais également des normes.

985            Mes irritants très personnels vous allez me dire, pour l'instant, je constate qu'on a encore  
une vision divergente dans nos différentes organisations. On ne tire pas tous dans les mêmes  
objectifs ou à la même vitesse.

              Que les normes appliquées par l'État, je crois, sont presque appliquées sans  
990 discernement de territoire ou de région ou de problématique locale. On a des normes ailleurs  
que dans l'industrie porcine au Québec qui sont souvent mur à mur pour l'ensemble des  
Québécois sur le territoire. Et même si on a des normes qui s'appliquent comme ça, on a des  
changements fréquents des règles du jeu au Québec, donc ce qui est d'autant plus difficile pour  
le développement technologique ou pour l'orientation des promoteurs derrière, à savoir quelles  
995 sont les règles du jeu pour développer.

              Je vous disais précédemment aussi la proximité de l'Oncle Sam qui vient nuancer les  
modèles européens, puisqu'elle affecte directement la compétitivité de notre industrie porcine.

1000            Donc ne pas contrarier, ce que je vous disais, la minimisation des coûts par les  
programmes d'aide, travailler à respecter la filière porcine dans son intégralité au niveau de sa  
compétitivité économique et différencier les programmes d'action selon les territoire.

1005           Donc moi personnellement, j'apprécierais qu'il y ait des normes et du financement qui  
puisse être appliqués avec des différences ou des subtilités, soit par région, soit par taille  
d'entreprise ou autre, et non pas que ce soit appliqué de façon uniforme et unanime pour tous.

1010           Donc je crois qu'avec l'exercice que les audiences publique font à l'heure actuelle, on  
pourra certainement, puisque les Québécois sont inventifs, trouver une cohabitation  
harmonieuse de notre territoire en se développant ensemble.

1015           J'aurais dû mettre des points d'interrogation vers des zones industrielles porcines, c'est  
une question ou un débat que moi je lance, ou vers des plans d'aménagement de la zone  
agricole qui pourraient être une approche intéressante, que nous on met de l'avant dans Les  
Etchemins, ou vers une intégration du développement dynamique du territoire agricole et j'ajoute  
le terme rural qui inclut pour moi l'aspect des humains sur le territoire, et vers donc une vision  
j'ose espérer à court terme, que nous y arrivons, systématique dans l'adoption de ces différentes  
solutions,.

1020           Un commentaire très personnel! Suite à ce survol, force est de constater qu'après des  
efforts considérables, les approches ont de la difficulté à prendre leur envol. Dans un contexte  
québécois, il est probable qu'une partie de ma solution ou de votre solution passe par une  
diminution des volumes à la ferme, une partie par une mise à l'échelle localement et une  
dernière à l'échelle régionale voire provinciale, afin de permettre de bénéficier des économie  
1025 requises au maintien financier des opérations à long terme.

          Et c'est ce que j'écrivais lorsque j'étais à l'emploi de Fertior dans un journal interne en  
1996.

1030           Donc ma conclusion, c'est un domaine très complexe, plusieurs variables à considérer,  
un modèle d'analyse difficile à maintenir, un secteur en émergence partout dans le monde avec  
des questionnements, même des changements de stratégie de la part des autres pays à maintes  
reprises, des solutions qui sont probablement pas encore toutes trouvées à l'échelle de la  
planète.

1035           Donc le début de ma conférence était "Le Traitement au Québec oui, mais...", ma  
synthèse étant la revalorisation, c'est probablement mieux, la revalorisation des fumiers et des  
lisiers, la revalorisation de l'agriculture et de l'industrie porcine et la revalorisation des humains  
occupant le territoire rural du Québec. Merci.

1040           **PAR LA PRÉSIDENTE:**

          Merci monsieur Lavoie.

1045

---

**QUESTIONS DE LA COMMISSION**

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

1050

Je commencerais peut-être par une question que j'ai à vous adresser, monsieur Lavoie.

Dans votre présentation, je crois que c'était le modèle suisse, vous avez parlé de programmes de compensation de surfaces écologiques, qu'est-ce que c'est exactement?

1055

**PAR M. ÉRIC A. LAVOIE:**

1060

Ma lecture, puis comme je vous disais, c'est des survols rapides du concept, c'est qu'ils arrivent à compenser la remise en état de l'équilibre. Donc un producteur qui embarque dans un programme de compensation, s'il doit enlever du cheptel qu'il possède, ils vont l'aider.

1065

Une approche qui est intéressante que j'ai peu abordée également de ce pays, c'est qu'ils en viennent, comment je l'exprimerais, à supporter les agriculteurs qui décident finalement d'arrêter d'investir dans leur entreprise plutôt que l'État intervienne ou supporte financièrement le développement des technologies. Ce qui va un peu à l'encontre de ce que monsieur Berthiaume disait précédemment.

1070

Mais la Suisse, dans ces programmes-là, supporte leur achat de l'équilibre; alors si pour retrouver l'équilibre, on doit enlever du cheptel, l'entrepreneur est aidé financièrement.

1075

Mais si par contre l'entrepreneur décide d'aller de l'avant vers la compétitivité de la filière, ou investir dans le traitement comme il peut investir dans un tracteur ou investir dans un soigneur automatique, il va le faire sans l'aide de l'État et en respectant les normes.

C'est un peu ma compréhension du concept dans mes lectures, qui mériterait évidemment beaucoup d'approfondissement, là.

1080

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

Monsieur Dumais.

1085

**PAR LE COMMISSAIRE DUMAIS:**

Monsieur Berthiaume, j'ai été un peu intrigué par votre conclusion, parce que vous dites: le traitement m'apparaît la solution.

1090

J'aimerais peut-être obtenir un certain nombre de commentaires. Je sais pas si vous vouliez dire, c'est la solution pour ma ferme ou c'est la solution pour l'industrie.

Compte tenu des coûts qu'impliquent ces investissements-là, il est évident que suivant la taille de l'entreprise, c'est pas évident que c'est une solution accessible à toutes les tailles d'entreprise. Or donc, pourriez-vous élaborer un peu sur votre expression, à l'effet que c'est la solution, en tenant compte non seulement de votre entreprise mais de l'ensemble de l'industrie et de la taille différente des entreprises porcines.

**PAR M. CÉCILIE BERTHIAUME:**

Moi, je pense, c'est sûr que quand on regarde ça, on se dit, aïe, tu prends vraiment pas le chemin le plus facile! Mais si on regarde l'évolution de l'agriculture dans son grand sens, puis monsieur Guertin du Bulletin des agriculteurs, il y a deux-trois (2-3) mois, écrivait qu'en 1944, il y avait un article qui avait paru en disant que, vous savez, les tracteurs, au pire, ça peut accompagner un cheval, mais ça le remplacera jamais.

Au début des années soixante, dans le même article, il disait, vous savez, les silos bleus, il dit, pendant un vingtaine d'années dans les universités, il s'en est vendu une vingtaine, ça a l'air, de silos bleus au début des années soixante, puis là, la façon économique, ça tenait pas la route. Il dit, c'est ce qui est spécial, il dit, dans les dernières années, ceux qui ont gagné le Mérite agricole, on voit des silos bleus sur leur ferme!

Moi, je pense que soit que tu t'assoies dans la vie ou tu te bats. La solution, c'est toujours épeurant ce qu'on connaît pas, mais je pense que si l'évolution globale, s'il y en a un qui a décidé d'aller sur la lune, le premier qui a parlé de ça, ça a pris une couple de millions d'années avant qu'il en décolle un, ça fait que moi, je pense qu'au niveau du traitement, pour moi, c'est l'avenir, puis c'est dans cet esprit-là.

C'est que c'est peut-être pas parfait, ce canal-là, mais qu'on le veuille, en tout cas, moi je pense que dans un avenir, ça va être une façon de travailler qui va devenir plus monnaie courante, parce que l'amélioration des technologies, c'est des investissements que je pense une province peut faire, qu'un pays peut faire, pour faire en sorte d'être plus concurrentiel. Un peu comme quand ils ont inventé les tracteurs.

Moi, c'est pour ça que je trouve que la solution d'avenir, peut-être qu'à matin ça a l'air de dire, tu as connu beaucoup de problèmes au niveau de ton entreprise, tu es dans Agrior, ça n'a pas été facile à lever, là on est redécollé! Une chose qui est sûre, c'est que ça prend des politiques gouvernementales, comme monsieur Lavoie disait tantôt, il faut savoir où on va.

C'est un choix, c'est un choix d'humains. Si on décide de retourner aux clôtures de perche! Ou bien on veut faire de l'agriculture une agriculture qui va être compétitive dans l'avenir, bien moi, je pense qu'il faut prendre tout ce qu'il y a de technologies puis continuer à les peaufiner, à les bonifier pour faire en sorte que ce soit intéressant.

Et ce que vous voyez dans mon exposé aussi, pourquoi que je dis ça, c'est que quand en 95 j'ai acheté ma ferme à Saint-Isidore, mes voisins se chicanient pour avoir du fumier.

D'aucuns me disaient, aïe, ça fait vingt (20) ans que j'en charrie, puis là, regarde, l'autre arrive! Aujourd'hui, il faut que je paie pour aller les porter, puis il faut que je les épande moi-même.

1140 Ça fait que ce que ça fait, ça emmène un coût qu'on n'avait pas, qui fait en sorte que le traitement devient plus abordable. Puis avec toute la réglementation, les modifications réglementaires qu'on a présentement, à moins que le gouvernement décide de revirer de bord, parce que monsieur Lavoie disait tantôt que les règlements changent souvent, il faut vivre de l'agriculture pour le savoir, c'est évident que s'ils restent sur la norme phosphore, que tantôt  
1145 prendraient une base comme celle qui nous est imposée par le ministère de l'Environnement, soit qu'ils coupent la moitié de l'agriculture qui est là-bas ou bien!

C'est pour ça que ma vison, si on veut rester un leader, ça dépend ce qu'on veut se donner comme politique, mais je crois que dans toute cette partie d'audience là, ce qu'elle va  
1150 avoir comme conclusion, c'est est-ce qu'on veut continuer de l'agriculture puis qu'on veut que le tracteur continue à s'améliorer ou bien on veut rester avec le cheval! Merci.

**PAR LE COMMISSAIRE DUMAIS:**

1155 Une question pour monsieur Gingras. Vous, dans votre exposé, vous avez mentionné que les chaînes de traitement seront validées bientôt, est-ce que de cette affirmation-là, on peut comprendre qu'actuellement, il n'y a pas encore aucun procédé de traitement qui est validé?

1160 Et qu'est-ce que vous entendez exactement par validé? Parce que, bon, on a entendu monsieur Berthiaume, monsieur Berthiaume en a un d'implanté chez lui, on a vu d'autres formules aussi de traitement du lisier qui sont implantées, donc quel est le sens exact du mot validé dans ce contexte-là?

1165 Et est-ce qu'il y a des systèmes de traitement qui, par exemple, sont acceptés par le ministère de l'Environnement au point que, par exemple, la partie liquide a été tellement épurée qu'elle peut être rejetée au cours d'eau par exemple?

**PAR M. GAÉTAN GINGRAS:**

1170 Je crois que le mot validé a bel et bien son sens parce que même chez monsieur Berthiaume, il pourra me contredire, mais c'est qu'il y a encore des analyses qui sont prises chez lui pour finaliser la valeur exacte des rejets.

1175 Donc on peut pas dire que c'est complètement terminé. Les autres installations qu'on a aussi, on a la vitrine technologique du ministère de l'Agriculture, et puis nous suivons des procédés actuellement, puis on a encore des rapports à obtenir pour au moins quatre (4) de ces procédés-là. Ça veut donc dire que c'est pas fini. Si c'était fini on pourrait dire oui, on a les résultats.

1180           Donc ils sont en validation, et quand je dis bientôt, c'est que pour la majorité des systèmes qui sont actuellement installés, dans moins d'un an, nous aurons les rapports finaux des installations et des suivis. C'est à ce moment-là que les résultats seront connus officiellement.

1185           **PAR LA PRÉSIDENTE:**

          Quand vous dites dans moins d'un an, est-ce que vous pouvez être plus précis?

1190           **PAR M. GAÉTAN GINGRAS:**

          Bien, c'est dur d'être plus précis, parce que dépendant des problèmes vécus par chacune des installations, ils sont à trouver des dispositifs où ils sont en modification, où il y a réellement, où il faut passer plus qu'un an de mesures finales avec un réseau qui est en opération pour dire oui, ça fonctionne pendant un an.

1195           Donc il y en a qui sont, à partir du mois de mars, qui sont complets, on aura des réponses en mars; il y en a d'autres qui sont en train de finaliser les ajustements, mais eux autres, ça va être octobre l'année prochaine.

1200           C'est pour ça que je pense pas qu'on peut dire que dans six (6) mois précis, nous aurons des résultats, mais dans une période d'un an, la majorité au moins des systèmes qui sont dans les vitrines technologiques du ministère seront finalisés.

1205           **PAR LA PRÉSIDENTE:**

          Monsieur Beauchamp.

1210           **PAR LE COMMISSAIRE BEAUCHAMP:**

1210           Oui, ma question s'adresse à monsieur Gingras, de même qu'à monsieur Berthiaume. Si je comprends bien, il y a au fond comme deux (2) chemins différents, il y a le chemin qu'on pourrait appeler traditionnel qui correspond peut-être au cheval de monsieur Berthiaume, la ferme qui produit pas plus que ce qu'on peut prendre, donc un épandage point. Ou bien donc un traitement de type, le traitement à la ferme complet ou incomplet selon les différentes filières,  
1215           vous avez parlé de soixante et onze (71) concepts répertoriés, alors c'est assez complexe merci.

          Ce que je veux savoir, parce que ça, on touche au cœur d'une partie du débat, est-ce que le développement de ces techniques-là implique une transformation de la grosseur de l'entreprise, ce que semble laisser entendre monsieur Berthiaume, en parlant de passer à l'âge  
1220           du tracteur?

C'est un débat qui revient constamment ici, ce qu'on appelle la ferme familiale, la grosseur de l'entreprise, et est-ce que le cocktail technologique qui nous est offert induit automatiquement un changement d'échelle de la grandeur des entreprises?

1225

**PAR M. CÉCILIE BERTHIAUME:**

Bon!

1230

**PAR LE COMMISSAIRE BEAUCHAMP:**

1235

Je vois que c'est monsieur Berthiaume qui veut attaquer le premier, mais je vous lâche pas, monsieur Gingras!

**PAR M. CÉCILIE BERTHIAUME:**

1240

Au niveau traditionnel, ce que j'entends, à matin je parlais avec quelqu'un, il me disait, moi, j'écoute plus la radio locale, ça fait que j'ai la paix. Moi, m'a dire, je me suis mis à l'écouter. Tu sais, la façon traditionnelle des épandages, tout ça, c'est jusque dans les plaines du Saint-Laurent. Je regarde à Saint-Isidore, c'est toujours beaucoup plus facile, les terres sont planes, tout ça, je regardais au Danemark, ce que la Fédérée a ramené avec Radio-Canada, "La Semaine verte" où on est avec un système d'injecteurs dans les sols, mais quand tu es dans des pentes, bien, on a ramassé pas mal de pierres, mais il en reste encore.

1245

C'est pas tout le temps évident, ces technologies-là, pour être capable - parce que les odeurs, à matin, c'est sûr que si on trouvait la baguette magique pour tout ôter ça, déjà là ça aiderait énormément. Ça, c'est un problème par rapport au traditionnel.

1250

La grosseur des entreprises avec le projet qu'on a présentement avec Agrior, on est à finaliser présentement un contrat avec une entreprise qui va nous offrir une technologie de traitement complet chez Agrior où on va avoir un produit qui va être rejeté aux émissaires de la municipalité Saint-Patrice, avec les normes de rejet du ministère de l'Environnement. Et la partie des boues qui vont être transformées à l'usine pour être valorisées, dans le même principe que la Cooperl en France. On va quand même chercher des assises sérieuses.

1255

Pour ceux qui connaissent pas ça, la Cooperl en France, c'est une entreprise qui produit, avec ses coopérateurs, à peu près l'équivalent de la production du Québec en porcs. C'est une entreprise qui appartient, c'est une coopérative qui appartient à son milieu. Ça fait qu'ils ont trouvé des choses.

1260

Dans l'approche qu'on a présentement, pour ce qui est de la grosseur des entreprises, on a au-delà de trente (30) entreprises qui ont signalé leur intérêt d'investir dans le module fortes

1265

charges, puis moi, c'est là que j'appelle ça le portefeuille environnemental qui fait en sorte de protéger, il y a de la place pour tout le monde.

1270 Quand mon portefeuille environnemental, c'est pour une entreprise plus petite, souvent peu de terres, quelques ententes, souvent de la famille, parce que c'est encore plus familial, des chums vraiment, des voisins peuvent s'arranger. Et pour ta partie qui est plus chargée d'aller porter à l'usine Agrior qui va en faire la transformation finale.

1275 Ça fait que pour cette petite entreprise là, elle a autant de place dans une approche comme celle qu'on propose présentement que la plus grosse entreprise qui, elle, vit ces problèmes. Comme la mienne est un peu plus grosse, qui vit ces problèmes, qui, là, bien qui faut qui apprenne à les gérer soi-même.

**PAR LE COMMISSAIRE BEAUCHAMP:**

1280 Là, vous vous en allez vers la formation de coopératives ou de compagnies multiples à partir de plusieurs petits propriétaires?

**PAR M. CÉCILIE BERTHIAUME:**

1285 C'est que présentement, avec Fertior, c'est une coopérative. C'est que les producteurs investissent à l'intérieur, achètent des parts privilégiées et c'est le véhicule financier qui fait en sorte que Fertior est copropriétaire, c'est-à-dire que les producteurs présentement sont copropriétaires d'une usine de traitement avec une entreprise de technologie qui s'appelle  
1290 Envirogain.

Ça fait que les producteurs, présentement, on a au-delà de soixante-dix (70) entreprises pour le projet global de Agrior, et on en a une trentaine qui est pour la partie de traitement des liquides spécifiquement.

1295 **PAR LE COMMISSAIRE BEAUCHAMP:**

Merci.

1300 **PAR M. GAÉTAN GINGRAS:**

Évidemment, je l'ai mentionné tout à l'heure, chaque cas est différent. Donc on n'a pas à généraliser, dire, les fermes porcines devront s'agrandir ou les fermes porcines pourront rester telles qu'elles sont!

1305 Dans certains cas, les fermes pourraient, avec un système de séparation à la ferme, rester la grandeur qu'elles ont et puis utiliser à meilleure efficacité les terres qu'elles ont de disponibles, soit qu'elles possèdent ou qu'elles ont déjà en location.



1310 Cependant, tout est une question d'évaluation de coûts aussi, les distances à franchir deviennent que les coûts sont trop élevés pour faire l'épandage à l'extérieur, mais là, cette ferme-là, elle sera prise avec réellement un problème.

1315 Si elle opte pour un système qu'on peut dire, entre parenthèses, complet à la ferme parce qu'on va traiter la partie liquide et la rejeter au cours d'eau, et puis que le solide peut s'en aller dans un centre de traitement, cette entreprise-là, il faudra qu'elle soit quand même de grandeur respectable pour que le système soit rentable.

1320 Parce que dans un système, une chaîne de traitement à la ferme comme ça, bien, les coûts d'installation, comme vous l'a montré tout à l'heure monsieur Berthiaume, c'est assez élevé. Don on ne pourra pas penser à traiter une porcherie qui a mille (1000) porcs-places avec une chaîne de traitement comme ça.

1325 Donc cette installation-là qui voudrait traiter ou qui serait dans l'obligation de traiter à la ferme, elle doit penser à agrandir si elle veut penser de se doter d'un traitement de fumier à la ferme.

1330 Puis finalement, la possibilité que Cécilien nous laisse entrevoir, c'est la disposition des produits fertilisants complètement dans un centre régional. C'est possible oui, si la personne, toutes les possibilités sont là pour elle si le centre régional existe et si les coûts de transport et les coûts de réception du produit par l'usine ne vont pas dépasser les coûts que lui pourrait mettre pour son épandage dans un lieu à proximité de son installation.

1335 Donc on ne peut pas généraliser et dire, les technologies vont faire qu'il faut grandir. Non, chaque cas doit être évalué.

**PAR LE COMMISSAIRE BEAUCHAMP:**

1340 Je comprends qu'on puisse pas généraliser, mais est-ce que le ministère, lui, dans ses appuis de programmes, dans ses visées, dans ses priorités, est-ce qu'il vise une technologie grand format, une technologie intermédiaire ou des petites choses faciles d'usage pour des petites unités?

1345 Les stratégies que vous avez développées vont influencer le résultat de la recherche aussi.

**PAR M. GAÉTAN GINGRAS:**

1350 Vous comprenez que je ne peux pas répondre à cette question, parce que moi, je suis du côté technique de la chose, je ne suis pas dans les orientations ministérielles dans le moment.

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

Monsieur Marquis.

1355

**PAR LE COMMISSAIRE MARQUIS:**

Merci madame la Présidente. J'aurais, pour monsieur Gingras, une question qui fait suite à celle posée par mon collègue monsieur Dumais.

1360

En ce qui concerne les unités de traitement existantes actuellement, est-ce qu'il y en a qui ont une autorisation permanente par le ministère de l'Environnement? Et peut-être un corollaire, sinon quand est-ce l'auront-ils, qu'est-ce qui manque?

1365

**PAR M. GAÉTAN GINGRAS:**

Alors selon les commentaires que j'ai eus ici avec mon collègue et les informations que je détenais depuis un certain temps, il n'y a pas de centres de traitement qui ont un permis permanent comme ça; ils ont des permis qu'on appelle temporaires ou expérimentaux, et les gens doivent garantir qu'au cas où le système ne fonctionne pas complètement, qu'il y ait une soupape de sécurité.

1370

Il y a des gens de l'Environnement ici dans la salle, si cette question peut leur être adressée.

1375

**PAR LE COMMISSAIRE MARQUIS:**

Merci. J'aurais maintenant une question au producteur Cécilien Berthiaume. Je pense que ça a peut-être des implications environnementales, c'est pourquoi je pose la question.

1380

Je sais qu'il a un nombre important de truies, une fois que les truies sont rendues en fin de carrière et qu'on doit en disposer, est-ce qu'il y a des problèmes à ce niveau-là ou si ça se fait facilement ou encore, est-ce qu'il y a des implications environnementales pour disposer des truies après leur période de performance?

1385

**PAR M. CÉCILIE BERTHIAUME:**

Vous voulez dire quand on les envoie à l'abattoir, où ils vont, qu'est-ce qu'ils font...

1390

**PAR LE COMMISSAIRE MARQUIS:**

Est-ce que c'est ça, elles s'en vont à l'abattoir sans problème?

1395

**PAR M. CÉCILIE BERTHIAUME:**

Oui, présentement il y a des entreprises qui les regroupent, puis je pense qu'une bonne partie est abattue aux États-Unis, peut-être un faible pourcentage au Québec. Ça, c'est pour celles qui sont réformées après la vie utile.

1400 Puis pour ce qui est de l'autre partie, bien, ce serait les animaux morts, bien ça, c'est un autre sujet, il y a des gens, comme Alex Couture, il y a des places pour s'occuper de ça, puis il y a un système de recyclage puis de ramassage.

**PAR LE COMMISSAIRE MARQUIS:**

1405 Un petit peu relié à la même chose, qu'est-ce qui arrive avec les porcelets qui décèdent avant sevrage, et peut-être aussi d'autres produits au niveau de la maternité, tels que les placentas ou des choses comme ça?

**PAR M. CÉCILIE BERTHIAUME:**

1410 Bon bien présentement, c'est que depuis le début de l'été, les producteurs, on a à payer en plus pour le recyclage, on a à se conformer à des nouvelles normes qui sont demandées par l'entreprise de recyclage qui veut avoir des bâtiments réfrigérés pour la conservation.

1415 Puis je sais qu'il y a d'autres producteurs, il y a des tests qui se font présentement où il y a une espèce de petit fondoir à la ferme. Il y a des tests avec le ministère de l'Environnement, le ministère de l'Environnement pourrait vous donner plus d'information.

1420 Il y a des coûts reliés à ça, puis je crois qu'ils sont après finaliser cette étude-là. En fait, il y a deux (2) chemins, soit qu'on embarque dans un système de recyclage à deux (2) fois par semaine, qui sont mis dans des bacs, les animaux, les placentas, puis tout ça, puis ils sont récupérés. Ou c'est à la ferme.

**PAR LE COMMISSAIRE MARQUIS:**

1425 Ça va bien.

**PAR M. CÉCILIE BERTHIAUME:**

1430 J'aimerais juste, pour les permis tantôt dans votre question, là, vous avez posé une question, pour ce qui est des certificats d'autorisation, pour ce qui est au niveau des traitements à la ferme. À ce que je sache, non.

1435 Pour ce qui est de Agrior, depuis l'année 2000, elle a un permis d'environnement. Elle a son certificat d'autorisation.

Présentement, il est en modification avec les gens du ministère de l'Environnement, on est à faire des corrections par rapport aux besoins, parce qu'on a eu à cheminer. Mais oui, pour

1440 ce qui est de Agrior, l'usine de traitement, il y a un certificat d'autorisation permanent, on aurait pas eu de financement autrement.

**PAR LE COMMISSAIRE MARQUIS:**

1445 Au niveau de votre unité de traitement maintenant, vous avez mentionné utiliser des produits floculents, est-ce que selon vous, ces produits-là peuvent comporter des risques environnementaux à leur utilisation?

**PAR M. CÉCILIE BERTHIAUME:**

1450 Pour ce qui est des boues, présentement elles sont valorisées aux Composts du Québec, ça fait que même s'il y a des polymères ou des chlorures ferriques ou je ne sais quoi pour être capable d'activer le système, ça, les Composts du Québec ont le certificat d'autorisation en conséquence, et c'est considéré comme une matière résiduelle fertilisante, cette partie-là.

1455 **PAR LE COMMISSAIRE MARQUIS:**

Ces produits-là, je suppose, c'est des produits semblables à ce qui est utilisé dans d'autres industries ou si c'est assez particulier?

1460 **PAR M. CÉCILIE BERTHIAUME:**

Je dois vous avouer que je suis pas un spécialiste de ça. Pour moi, c'est bien compliqué, mais ça a l'air que ça fait une centaine d'années que ça existe, un système de séparation des boues. Ça a été appliqué dans d'autres secteurs d'activité, maintenant ça l'est à l'agriculture, 1465 puis il y a des approches différentes de floculation, de précipitation, de reprise de ça, il y a beaucoup de systèmes.

Mais pour ce qui est de la partie, quand moi ce que j'ai regardé, c'est pour mettre chez Porc S.B. mettons un système avec floculation, c'est que vu que je ne possède pas les terres, je 1470 peux pas épandre la partie des liquides qui sortent de là, parce que si j'épands ça, il y a des risques que le ministère de l'Environnement dise, tu peux les épandre sur des terres que tu possèdes, mais vu qu'il y a un travail physico-chimique à l'intérieur, puis qu'on ne comprenait pas à matin, il nous manque de l'information sur l'impact que ça pourrait avoir au niveau des sols, sur 1475 les terres que tu as en propriété, tu peux le mettre, ça fait que si tu as des problèmes, tu les auras, mais tu peux pas aller en porter ailleurs.

**PAR LE COMMISSAIRE MARQUIS:**

1480 J'aurais maintenant une question plutôt d'ordre un petit peu économique. C'est que vous nous avez parlé du coût d'opération pour le traitement sans tenir compte du coût d'investissement.

1485 En fait, vous avez expliqué pourquoi vous en teniez pas compte, mais si on voulait prendre une unité vraiment neuve sans considération pour ça, combien ça coûterait si on tenait compte du coût du capital, intérêts, puis de réparation? Combien ça ajoute au mètre cube?

**PAR M. CÉCILIE BERTHIAUME:**

1490 Si vous parlez d'une entreprise complètement neuve, c'est ça que je comprends de votre question?

**PAR LE COMMISSAIRE MARQUIS:**

1495 Oui.

**PAR M. CÉCILIE BERTHIAUME:**

1500 Ça, ça veut dire que c'est une nouvelle entreprise. Dans la nouvelle entreprise, ça pourrait s'incorporer dans le choix de l'entreprise, tu achètes pas de tracteur parce que tu vas faire du traitement complet. Tu achètes pas de terre, tu as beaucoup de coûts en moins. Les fosses, tu en as besoin pour faire des travaux d'assainissement, mais en même temps, tu as pas besoin d'avoir des caves à lisier pour réserver tes fumiers pendant trois cent soixante-cinq (365) jours.

1505 Quand c'est dans l'esprit d'une nouvelle entreprise, ce que j'ai vécu chez moi, j'arrive avec des coûts qui sont autour de zéro. C'est pour ça que je n'ajoute pas les immobilisations dans mes coûts.

1510 C'est que dans mon budget partiel, j'ai assez de coûts en moins pour être capable, dans un nouveau projet, pour être capable d'inclure le traitement complet à ma ferme.

**PAR LE COMMISSAIRE MARQUIS:**

1515 Oui, mais c'est quand même des coûts que vous avez. C'est-à-dire qu'il faudrait au moins le comparer, à ce moment-là, à la gestion conventionnelle et à ce moment-là, voir quels coûts ça implique?

**PAR M. CÉCILIE BERTHIAUME:**

1520 C'est dans cet esprit-là que je le dis, là.

**PAR LE COMMISSAIRE MARQUIS:**

1525 Et c'est inclus dans les coûts que vous nous avez donnés?

**PAR M. CÉCILIE BERTHIAUME:**

C'est ça.

1530 **PAR LE COMMISSAIRE MARQUIS:**

OK, très bien.

**PAR M. CÉCILIE BERTHIAUME:**

1535

Parce que vous savez, un tracteur présentement, de cent (100) forces, ça coûte une centaine de mille piastres. Puis un cent (100) forces, si tu arrives avec des fosses de cent dix pieds (110 pi), cent vingt pieds (129 pi) de diamètre, elles sont assez profondes, c'est plus le petit tracteur que tu as chez toi. On parle, si dans une entreprise de neuf mille mètres cubes (9000 m<sup>3</sup>) de production, sept-huit mille mètres cubes (7000 m<sup>3</sup>-8000 m<sup>3</sup>) de production comme

1540

chez moi, on parle aussi d'un autre tracteur, ça prend au moins deux (2) tracteurs, ça en prend un pour charroyer. Celui-là pour charroyer, à matin, un tracteur va coûter à peu près cent cinquante mille piastres (150 000 \$), cent vingt-cinq mille (125 000 \$).

1545

La "tank" à fumier, une "tank" de sept-huit mille gallons (7000 g-8000 g)...

**PAR LE COMMISSAIRE BEAUCHAMP:**

Mais le nouveau cheval coûte plus cher que l'ancien!

1550

**PAR M. CÉCILIE BERTHIAUME:**

Pas mal, il y a beaucoup de chevaux dedans!

1555

**PAR LE COMMISSAIRE MARQUIS:**

C'est sûr que c'est plus gros que ma tondeuse à gazon.

1560

J'aurais une autre question pour monsieur Lavoie. En fait, vous avez parlé, entre autres en Suisse, qu'on pouvait avoir deux (2) unités animales par hectare, et cette unité animale revient souvent dans différentes choses, est-ce qu'une unité animale, aux États-Unis, en Europe et au Québec, c'est la même chose?

**PAR M. ÉRIC A. LAVOIE:**

1565

C'est tu la même chose! C'est pas toujours le même élément de comparaison, monsieur Marquis, vous le savez. Mais en termes de poids ou en termes de kilos d'éléments produits, d'éléments sous la queue de l'animal, non, il y a des différences majeures et marquées que j'ai pas avec moi aujourd'hui, là.

1570

Mais il faut être prudent sur la donnée, il faut être très prudent.

**PAR LE COMMISSAIRE MARQUIS:**

1575 Est-ce qu'il y a une différence qui pourrait effectivement modifier des fois les chiffres de façon assez importante, c'est ça?

**PAR M. ÉRIC A. LAVOIE:**

1580 Pour être significatif sur les différences au niveau réglementaire ou l'implication au niveau des cultures, il faudrait peut-être adresser la question à des spécialistes en sols.

1585 Moi, je m'avancerai pas là-dessus, là, est-ce qu'il y a des différences significatives au niveau de la capacité d'un hectare à supporter une unité animale sur une superficie donnée avec une culture donnée! La question est très bonne.

**PAR LE COMMISSAIRE MARQUIS:**

1590 Juste l'unité animale, juste le terme unité animale lui-même.

**PAR M. ÉRIC A. LAVOIE:**

1595 Oui, mais c'est la différence, la façon de calculer l'unité animale au Québec et la façon de la calculer en Europe ou en Suisse, si elle est suffisamment importante au niveau de la culture, moi, je le sais pas.

**PAR LE COMMISSAIRE MARQUIS:**

1600 Merci.

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

1605 Alors je vous annonce que le registre est ouvert, on prend une pause de quinze (15) minutes et on revient avec vos questions après la pause, merci.

\_\_\_\_\_

SÉANCE SUSPENDUE QUELQUES MINUTES

\_\_\_\_\_

1610

**REPRISE DE LA SÉANCE  
PÉRIODE DE QUESTIONS  
WILFRID CHAREST**

1615 **PAR LA PRÉSIDENTE:**

Alors Monsieur Wilfrid Charest, porte-parole d'un comité de citoyens contre les odeurs dans Chaudière-Appalaches.

1620 **PAR M. WILFRID CHAREST:**

Bonjour madame la Présidente, messieurs les Commissaires.

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

1625

Bonjour monsieur Charest.

**PAR M. WILFRID CHAREST:**

1630

Ma question est celle-ci: est-ce que le gouvernement du Québec s'engage à court terme auprès de la population du Québec, à la tolérance zéro contre les odeurs de l'entreposage et de l'épandage du lisier de porc au Québec?

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

1635

Je suis pas sûre, monsieur, que nos conférenciers vont pouvoir répondre à votre question, parce que c'est pas nécessairement des représentants du gouvernement du Québec.

1640

On peut peut-être leur demander quels sont les efforts qu'ils déploient et pour essayer de contrer le problème des odeurs par exemple, on s'entend là-dessus?

**PAR M. WILFRID CHAREST:**

1645

Oui, ça me convient.

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

Et je demanderais à monsieur Gingras de répondre à cette question.

1650

Dans le fond, votre ministère est engagé sur un comité pour tenter de trouver des solutions technologiques à la gestion du lisier, mais est-ce que du côté des odeurs, vous pourriez être un peu plus explicite?



1655 **PAR M. GAÉTAN GINGRAS:**

Déjà là, le ministère porte des actions concrètes au niveau de la solution des odeurs, parce qu'on subventionne des installations qu'on adapte aux épandeurs actuels ou encore, on aide à l'achat d'épandeurs qui ont des rampes basses ou des pendilleurs pour avoir moins  
1660 d'odeurs lors de l'épandage.

Donc déjà, on est engagé, on y pense, puis il y a aussi un programme qui supporte les actions dans le sens de pollution diffuse, puis dans le sens qu'odeurs peut être considéré de la pollution diffuse.

1665 Mais l'autre chose, Roch Joncas vous en a parlé, ce sont des coûts supplémentaires, les odeurs, oui; c'est possible de les solutionner, c'est très complexe et les technologies existantes, les mettre cas à cas, ce serait inutile dans le fond de tout utiliser les technologies à mon avis, parce que chaque cas est spécifique. Et la localisation de la ferme est spécifique, l'endroit, la  
1670 direction des vents.

On fait tout ce qu'on peut pour la localisation, la bonne gestion, les haies brise-vent qu'on aide à l'implantation qui diminue les odeurs. Soyez sûr que le ministère et le gouvernement du Québec veut protéger.

1675 Cependant quand on a une production agricole, je crois qu'il est impossible de dire qu'il y aura des odeurs égales à zéro, parce que ça fait partie intégrante. Un animal, ça rejette, et puis celui qui va me dire qu'on va avoir zéro rejet au niveau des odeurs dans l'atmosphère, bien, qu'il vienne me rencontrer après, puis je vais être heureux d'apprendre les choses aujourd'hui.

1680 **PAR M. WILFRID CHAREST:**

Mon problème le plus épineux, c'est que c'est durant tout l'été, l'épandage sans restriction, à tout moment tout l'été.

1685 **PAR LA PRÉSIDENTE:**

Monsieur Charest, hier soir vous étiez là, je crois, et monsieur Baril a expliqué qu'on était en train d'étudier au ministère de l'Environnement, en fait, les restrictions qui pourraient être imposées sur les moments d'épandage.

1690 Il y avait rien encore de décidé mais que c'était une question qui était étudiée actuellement au ministère. Alors on peut penser que c'est une préoccupation qu'ils ont en ce moment.

1695

**PAR M. WILFRID CHAREST:**

1700

OK. Ma deuxième question s'adresse au ministère de l'Environnement lorsque que le ministère de l'Environnement...

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

1705

Mais il n'est pas ici, monsieur, le ministère de l'Environnement n'est pas présent, là.

Il faudrait que vous ayez une question pour nos conférenciers, s'il vous plaît. Sinon, vous allez vous faire faire la réponse...

1710

**PAR M. WILFRID CHAREST:**

Ça va rester à une question.

1715

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

Mais, monsieur Charest, lorsqu'on va revenir ici lors de la tournée régionale, gardez-les vos questions, parce que là, l'Environnement va être là tous les soirs, le ministère de l'Agriculture va être là tous les soirs avec nous ou tous les après-midi, les personnes-ressources seront là puis on pourra répondre à vos questions.

1720

Là, j'aimerais qu'on essaie d'avoir des questions qui s'adressent spécifiquement à nos conférenciers.

1725

**PAR M. WILFRID CHAREST:**

J'en aurais une deuxième qui concerne les embouteilleurs d'eau de source au Québec...

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

1730

Vous avez pas les bons conférenciers.

**PAR M. WILFRID CHAREST:**

1735

... est-ce qu'ils vont être protégés?

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

1740

Vous avez pas les bons conférenciers, monsieur Charest. Je veux pas vous empêcher de poser des questions, mais il faudrait que ça concerne nos conférenciers.

**PAR M. WILFRID CHAREST:**

1745 OK, ça va.

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

1750 Ça va, merci.

---

**MARTHE DAIGLE**

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

1755 Marthe Daigle qui est de l'Union paysanne et de RESPIRE.

**PAR Mme MARTHE DAIGLE:**

1760 Bonjour madame la Présidente, bonjour messieurs les Commissaires. Vous savez, lundi, j'avais une question concernant Agrior, puis vous m'avez dit que je pouvais la reporter aujourd'hui.

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

1765 Certainement.

**PAR Mme MARTHE DAIGLE:**

1770 Vous réduirez pas mes deux (2) questions pour ça?

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

1775 Pas du tout, allez-y.

**PAR Mme MARTHE DAIGLE:**

1780 Alors moi, j'avais une question pour Agrior. Je voulais savoir si Agrior avait traité du lisier et quel volume il avait traité jusqu'à présent.

Également dans ma question, je voulais savoir le montant investi par les ministères dans cet organisme-là. Je sais aussi qu'il y a des producteurs qui ont investi, les citoyens sont sûrement intéressés à savoir combien on a investi pour une telle usine.

1785

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

Alors monsieur Berthiaume.

1790

**PAR M. CÉCILIE BERTHIAUME:**

Pour ce qui est de la première partie de la question, c'est que oui, on a traité des fumiers, des fumiers de volaille, on a traité un volume d'environ cinq mille tonnes (5000 t), ce qui est quand même assez considérable.

1795

Pourquoi qu'on n'a pas traité de lisier en première phase, il faut quand même vous expliquer que dans le projet initial de Agrior, la municipalité de Saint-Patrice s'impliquait à travers Agrior dans un financement, ce qu'on appelle communément le module fortes charges qui est pour le traitement des liquides.

1800

Et pour ce qui est du traitement des liquides, c'était un projet, c'est un projet encore qui est d'environ de deux millions (2 M\$), puis on a signé un paquet d'ententes avec la municipalité de Saint-Patrice.

1805

Sauf qu'au mois de décembre, les Affaires municipales parce qu'il y a un taux d'endettement qu'une municipalité ou de financement qu'elle peut aller chercher, c'est un pourcentage de dettes, et avec l'ajout de ça et de d'autre chose faisait en sorte que la municipalité ne pouvait pas l'absorber. Ça fait que ça a été refusé, le financement du module fortes charges, par la municipalité, au mois de décembre.

1810

Je tiens à souligner que la municipalité de Saint-Patrice, malgré ça, a été une municipalité extrêmement aidante. Je sais pas s'il y a beaucoup de municipalités dans la province qui sont capables d'en faire autant, en tout cas, si ça n'a pas fonctionné pour ce qui est du financement, c'est pas à cause qu'ils voulaient pas.

1815

Ce qu'on a fait, les producteurs, on s'est reviré de bord, on s'est réuni, puis on a dit, on va le financer. À la place de financer deux (2) lignes, on a dit, on va en financer une ligne de traitement, parce que le un million et demi (1 ½ M\$) était pour deux (2) lignes pour quatre-vingts mètres-jour (80 m<sup>3</sup>/jr), ça fait qu'on s'est rabattu sur quarante mètres cubes-jour (40 m<sup>3</sup>/jr) à la hauteur de neuf cent cinquante mille dollars (950 000 \$).

1820

Ce qu'on s'est aperçu aussi, c'est que de passer par la municipalité pour un projet mettons de deux (2) lignes, que le promoteur nous demandait un point cinq million (1,5 M\$), pour entre quatre-vingts (80 m<sup>3</sup>/jr) et cent mètres cubes-jour (100 m<sup>3</sup>/jr), avec les ingénieurs, on tournait autour de deux point deux (2,2 M\$) à deux point quatre millions (2,4 M\$). Il faut croire que c'est plus compliqué puis c'est plus payant passer par la municipalité, je sais pas quoi, mais une chose qui est sûre, c'est que ça coûtait au moins cinq-six cent mille (500 000 \$-600 000 \$), huit cent mille (800 000 \$) de plus.

1830

Ça fait que pour les producteurs, en faisant ça, ça a été comme salulaire ou en tout cas, l'option devient plus intéressante et financièrement plus viable avec l'approche qu'on a là.

1835 Au mois d'octobre, début d'octobre, ce qu'on a fait, on devait sortir le module fortes charges qui est le traitement des liquides Agrior, à partir du moment que la municipalité a décidé de se retirer, et au début d'octobre, on a décidé de réintroduire à travers Agrior la partie des liquides, dans un montage financier où les producteurs, par Fertior, investissent dans Agrior, pour avoir qu'une unité et une formule et où les producteurs, c'est plus aidant comme ça.

1840 Ça fait qu'à partir du mois de septembre-octobre prochain, normalement on devrait être en fonction; présentement, on est à finaliser au niveau des choix technologiques, puis c'est ça, ça avance bien.

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

1845

Monsieur Dumais.

**PAR LE COMMISSAIRE DUMAIS:**

1850

Une sous-question. Ce que vous nous avez dit dans votre réponse est très intéressant, mais j'ai pas l'impression que la citoyenne a reçu une réponse à sa question, à savoir, est-ce que les ministères ont investi des sommes dans l'usine d'Agrior?

**PAR M. CÉCILIE BERTHIAUME:**

1855

1860 Sur un montant de cinq point quatre millions (5,4 M\$) investis dans le projet initial, on avait de la part du ministère de l'Agriculture, par les programmes Prime-Vert, en fait il y a deux (2) sources de financement qu'on a eu. On en a eu en subventions directes qui est un projet Vitrine technologique, à la hauteur de quatre cent mille dollars (400 000 \$), et qui a permis, qui est un déclencheur pour mettre en place le projet.

1865 Et il y a aussi, par les producteurs, sur la somme investie de huit cent quatre-vingt-cinq mille dollars (885 000 \$), il y a environ six cent mille dollars (600 000 \$) qui venaient d'un programme Prime-Vert qui a été pris à même chaque enveloppe de chaque entreprise agricole, qui auraient pu le mettre ailleurs, ils ont fait un choix de le mettre à l'intérieur du projet.

1870 Ça fait que les deux (2) ensemble totalisent un million (1 M\$) sur cinq point quatre millions (5,4 M\$), c'est environ vingt pour cent (20 %). Et si vous regardez au niveau des municipalités, c'est beaucoup et de beaucoup supérieur.

Le pourcentage en subvention, là, regarde, je vais juste continuer mon idée! C'est que je regarde à Saint-Patrice, présentement sur un projet de onze millions (11 M\$) ils parlent d'au-delà de sept millions (7 M\$) de subventions pour peut-être sept-huit cents (700-800) personnes qui

1875 vivent dans la municipalité où ils vont avoir besoin, ça fait que je trouve qu'au niveau agricole, c'est pas grand-chose qu'on nous a donné.

1880 Déjà là, pour le ministère de l'Agriculture, je pense qu'ils ont été excellents, excellents de trouver ça, parce que c'est pas évident, mais il faudrait trouver peut-être aux Affaires municipales, vous avez peut-être des trucs, madame, pour être capable de nous alimenter financièrement autrement.

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

1885 Madame Daigle.

**PAR Mme MARTHE DAIGLE:**

1890 Si j'ai bien compris, ça nous a coûté un million huit cent quatre-vingt-cinq mille (1 885 000 \$), puis il y a pas un goutte de traitée de lisier, là, encore?

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

1895 Monsieur Berthiaume, qu'est-ce qui a été fait avec ce un million huit cent mille (1 800 000 M\$)? Madame dit, si je comprends bien, ça nous a coûté un million huit cent mille (1 800 000 \$) et il n'y a pas eu de lisier de traité.

**PAR M. CÉCILIE BERTHIAUME:**

1900 Ça n'a pas coûté un million huit cent mille (1 800 000 \$), je vais me répéter. Six cent mille (600 000 \$) en Prime-Vert, quatre cent mille (400 000 \$) en Vitrine, ce qui égale un million (1 M\$), soit environ vingt pour cent (20 %) du total.

1905 Et pour ce qui est des lisiers, bien, normalement ça devait être la municipalité de Saint-Patrice à aller jusqu'au 15 décembre 2001, on s'est reviré de bord, puis là, bien on va le mettre, ça va être fonctionnel à partir du printemps prochain, l'été prochain, l'automne, au mois de septembre normalement on devrait commencer à rentrer pour être capable de faire des traitements de liquides.

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

1910 Madame Daigle, votre première question d'aujourd'hui!

**PAR Mme MARTHE DAIGLE:**

1915 Oui. Je vois qu'ils veulent nous amener à des usines de traitement de lisier dans le but d'augmenter la production. Alors moi, j'aimerais comprendre, dans ça, ce que je comprends,

c'est qu'on va augmenter la production pour augmenter l'exportation, puis moi, en tant que citoyenne, je paie pour ça.

1920            Alors moi, j'aimerais qu'on m'explique, est-ce que dans vos coûts, vous avez inclus également les coûts pour la réparation des routes pour tout le transport de ces lisiers-là puis de ces animaux-là.

1925            Puis j'aimerais ça aussi qu'on me dise, on va se retrouver avec combien d'usines de traitement de lisier, puis combien d'usines pour traiter les corps morts tantôt, là? Là, on sera pas seulement entouré de porcheries, on va être entouré d'usines de traitement de lisier puis d'usines de traitement pour les animaux morts?

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

1930            Alors on va d'abord, madame, je pense que la question qui était posée, c'est, qu'est-ce que les coûts, l'évaluation des coûts que vous faites de ces usines de traitement, ça comprend quoi, quel élément, qu'est-ce que vous considérez comme élément de coûts?

1935            **PAR M. CÉCILIE BERTHIAUME:**

Bien, je vais juste y aller, j'aimerais ça qu'on comprenne bien - ici, là, il a tellement sorti de chiffres depuis deux (2) jours que peut-être qu'il y en a qui en perdent leur latin, puis personnellement moi aussi un peu!

1940            Ce que j'ai compris par exemple, c'est que soixante-quinze pour cent (75 %) des surplus de phosphore sont dans Chaudière-Appalaches au niveau provincial. Si on veut être capable, pour moi, le traitement devient, à cause de ce phénomène-là un incontournable pour protéger l'ensemble des fermes familiales, je parle pas des grosses, là, parce que le problème est élevé au niveau du phosphore, puis ça, ça devient un incontournable et c'est bon pour l'ensemble des fermes.

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

1950            Mais la question de madame, c'est: quand vous faites votre évaluation des coûts, quand vous, comme producteur, vous évaluez les coûts, vous tenez compte des coûts d'acquisition de l'équipement requis, vous tenez compte de certains coûts d'opportunité, mais vous tenez pas nécessairement compte de l'ensemble des externalités ou autre chose, vous tenez compte plus d'une évaluation qui se rapproche de votre situation à vous?

1955            Oui monsieur Gingras.

1960

**PAR M. GAÉTAN GINGRAS:**

1965 Lorsqu'on fait une évaluation de coûts pour un centre de traitement ou un traitement à la ferme ou une usine régionale, quoi que ce soit, nous considérons les coûts d'immobilisation, les coûts d'opération, et ça inclut les coûts de transport.

1970 Donc dans les coûts de transport, ça veut dire les coûts qu'il faut défrayer pour que le camion, il se promène dans le chemin, alors lui, il se trouve payé, ce gars-là qui voyage. Cette personne-là qui fait des voyages de fumier, autrement, elle ferait des voyages d'engrais chimique. Il ferait des voyages d'engrais chimiques, il voyagerait quand même sur nos routes, là, puis lui, il paie quand même, pareil comme tous les gens qui utilisent la route, des frais à l'État pour avoir le droit de circuler.

1975 Donc ce sont les coût réellement qu'on peut figurer qui sont l'apport.

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

Alors par déduction...

**PAR Mme MARTHE DAIGLE:**

1980 Est-ce qu'on peut me dire par exemple avec les surplus dans Chaudière-Appalaches, combien ça va nous en prendre d'usines, les surplus actuels, là? Je parle pas des surplus à venir, parce qu'on va nous faire des porcheries plus grosses!

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

Monsieur Gingras, on vous souffle la réponse!

**PAR M. GAÉTAN GINGRAS:**

1990 J'ai une réponse qui est soufflée, mais les surplus, exactement le volume, je ne l'ai pas, mais au niveau de chaque bassin, il y a une quantification à faire au niveau de la disposition des fumiers, et puis c'est pas tous les fumiers, madame, qui vont s'en aller au centre de traitement.

1995 Alors c'est une partie, après évaluation de chaque ferme, puis ça, c'est en train de se faire actuellement, c'est une partie au niveau de chaque ferme; dans certains cas, ça va être dix pour cent (10 %) du volume du fumier de la ferme qui va être envoyé, dans d'autres cas, ça peut être quatre-vingts pour cent (80 %) et dans d'autres cas, ça peut être quarante (40 %) et dans 2000 d'autres cas, cent pour cent (100 %).

Donc il faut pas penser que ça va nous prendre vingt-cinq (25) usines régionales en région, là, mais une ou deux (2) usines régionales dans cette région-là, possiblement que ça pourrait solutionner le problème.



2005 **PAR Mme MARTHE DAIGLE:**

Moi, j'ai de la difficulté que vous êtes pas capable de me dire le surplus actuel est de combien de lisier, vous êtes pas capable de me dire le volume. Pourtant, le ministère, quand il annonce qu'une municipalité est en surplus, il y a eu des calculs de faits pour qu'ils disent qu'elle est en surplus.

2010

Alors comment ça se fait qu'on n'est pas capable de nous dire c'est quoi notre surplus présentement en Chaudière-Appalaches?

2015 **PAR LA PRÉSIDENTE:**

Monsieur Gingras.

**PAR M. GAÉTAN GINGRAS:**

2020

Madame la Présidente, ça a été donné hier par Pierre Beudet cette information-là. C'est pas ma spécialité directe.

2025

Donc hier, vous avez eu cette information-là des surplus au niveau de chacune des régions. Donc cette évaluation-là peut facilement être faite, la réponse d'hier.

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

Monsieur Berthiaume.

2030

**PAR M. CÉCILIE BERTHIAUME:**

2035

Pour ce qui est de Agrior, pour vous donner un peu l'ampleur de l'impact que ça peut avoir! Dans notre plan d'affaires présentement, pour 2006, c'est peut-être ambitieux, mais on veut traiter l'équivalent de vingt-cinq mille tonnes (25 000 t) de produit granulé séché à quatre-vingt-cinq-quatre-vingt-dix pour cent (85 %-90 %).

2040

Ce que ça donne comme impact pour Chaudière-Appalaches, c'est vingt-cinq pour cent (25 %) à elle seule des surplus. Ça fait que ça en prendra pas huit (8), puis ça en prendra pas vingt-deux (22).

2045

Puis il faut bien comprendre aussi que déjà régionalement, il y a les Composts du Québec qui sont déjà là, il y en a déjà du traitement là. Ça aussi, là, il y a pas juste Agrior, puis il va y en avoir d'autres, puis il va y avoir du traitement à la ferme, il va y en avoir avec du compostage à la ferme. Il va y avoir des gens - il va en émerger des solutions.

**PAR LE COMMISSAIRE BEAUCHAMP:**

2050

Ce que madame désire, je pense, c'est une idée du portrait global. On est devant un cocktail de solutions et vous avancez des solutions de type technique ou de type central, vous dites que pour la région, ça peut représenter deux (2) usines, est-ce que c'est vraiment deux (2) usines ou c'est trois (3), c'est quatre (4)?

2055

C'est-à-dire, est-ce que l'existence d'usines va réenclencher un processus d'augmentation de la production, c'était la finale de sa question, et est-ce qu'on s'en va vers une spirale inflationniste de ce côté-là?

2060

Est-ce qu'il y a une planification au niveau du ministère qui peut nous donner un portrait de l'image vers laquelle on s'en va?

**PAR M. GAÉTAN GINGRAS:**

2065

Moi, j'aurais besoin de faire une vérification auprès des spécialistes chez moi pour vous donner une réponse précise là-dessus, parce que le nombre précis, à ma connaissance, il a été évalué par certains collègues, donc on pourrait vous donner une réponse dans la semaine qui suit. Mais directement ici, j'ai pas la donnée.

2070

À la question cependant, est-ce qu'on s'en va vers une augmentation de la production porcine à cause des traitements, c'est un peu la question de madame je crois! Il y a deux (2) possibilités. La première, c'est qu'on va commencer par solutionner, parce que nous, au ministère, ce qu'on veut, c'est solutionner le problème actuel avant de créer un autre problème qui va être aussi grand. Donc on va commencer par solutionner le problème en place.

2075

Et c'est dans ce cadre-là que Cécilien a parlé aussi, on a déjà des surplus et puis on veut commencer par le régler.

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

2080

Madame Daigle, votre deuxième question!

**PAR Mme MARTHE DAIGLE:**

2085

Ce que je pourrais ajouter, en tout cas, en tant que citoyenne, comme je disais tout à l'heure, quand on vient me dire que je paie pas cher le porc à l'épicerie, c'est peut-être vrai quand j'arrive à l'épicerie, mais j'arrive à la fin de l'année et que je fais mon rapport d'impôt, là...

2090

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

2095 Madame, j'aimerais que ce soit une question! Vous me direz ça quand vous viendrez me donner votre opinion. Mais là, je voudrais une question, puis ça va être votre dernière question, s'il vous plaît.

**PAR Mme MARTHE DAIGLE:**

2100 J'aimerais ça savoir, c'est monsieur Berthiaume je crois tout à l'heure qui disait que lui, il pouvait épandre un liquide chez lui, sur ses terres, puis moi, je m'inquiétais, il disait qu'il pouvait pas l'épandre ailleurs parce que le ministère de l'Environnement l'en empêcherait.

2105 Mais s'il l'épand chez lui, ça va s'en aller dans la nappe phréatique, alors qui c'est qui va payer pour le dégât à la nappe phréatique?

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

2110 Moi, je pense que monsieur Berthiaume nous a dit qu'il avait pas de terre, c'est ce que j'ai compris, que donc il devait se trouver des terres pour épandre ses lisiers. Il en a pas en propriété, des terres...

**PAR M. CÉCILIE BERTHIAUME:**

2115 Oui, j'en ai.

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

2120 Vous en avez, OK.

**PAR M. CÉCILIE BERTHIAUME:**

2125 Oui, j'ai deux cent quarante (240) acres en propriété.

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

Mais vous en avez pas suffisamment pour tout épandre?

**PAR M. CÉCILIE BERTHIAUME:**

2130 Non, pas pour ça. Puis c'est parce que je pense que l'inquiétude, ça relève des grands spécialistes, que ce soit traité, qu'un coup traité, je crois que ça alimente les plantes, il y a des agronomes, il y a des spécialistes là-dedans, puis à ce que je sache, le produit comme tel emmène pas de contamination au niveau de la nappe phréatique s'il suit les recommandations agronomiques, des bonne consignes.

2135

**PAR LE COMMISSAIRE BEAUCHAMP:**

2140 Mais vous avez bien dit pourtant tantôt, que vous pouviez l'étendre sur votre terre, mais vous pouviez pas l'étendre sur une autre terre, que le ministère vous permettait pas?

**PAR M. CÉCILIE BERTHIAUME:**

2145 Oui.

**PAR LE COMMISSAIRE BEAUCHAMP:**

Et pourquoi?

2150 **PAR M. CÉCILIE BERTHIAUME:**

2155 C'est qu'il faut bien comprendre, là. Tantôt ce que je parlais, c'était le traitement partiel avec du physico-chimique. La partie des liquides qui sort, tu as des boues d'un côté, puis tu as les liquides, la partie liquide, elle, présentement, ce que le ministère de l'Environnement dit, si tu es propriétaire de toutes tes terres, tu peux faire cet épandage-là parce qu'il y a peut-être des risques, point.

**PAR LE COMMISSAIRE BEAUCHAMP:**

2160 Donc c'est le résidu d'un lisier, c'est pas de l'eau pure?

**PAR M. CÉCILIE BERTHIAUME:**

2165 Oui, c'est ça, point.

**PAR LE COMMISSAIRE BEAUCHAMP:**

2170 Vous, vous pouvez l'étendre sur votre terre, mais s'il fallait l'étendre sur une autre, il ne vous permettrait pas?

**PAR M. CÉCILIE BERTHIAUME:**

2175 Pour quand tu fais un prétraitement, quand tu fais un traitement partiel, présentement, la politique est comme ça, Elle pourrait être modifiée, mais pour l'instant, c'est comme ça.

**PAR LE COMMISSAIRE BEAUCHAMP:**

2180 Ils vous ont pas dit pourquoi?

**PAR M. CÉCILIE BERTHIAUME:**

Ce serait aux gens du ministère à le faire.

2185 **PAR LE COMMISSAIRE BEAUCHAMP:**

Très bien.

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

2190

Merci madame Daigle

**PAR Mme MARTHE DAIGLE:**

2195

Merci.

---

**ROBERGE MICHAUD**

2200

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

Monsieur Roberge Michaud s'il vous plaît du Comité pour la restauration de la rivière Etchemin. Bonjour.

2205

**PAR M. ROBERGE MICHAUD:**

Bonjour madame la Présidente. Nous, on vise à moyen terme à récupérer les usages de l'eau dans le bassin versant voisin de la rivière Etchemin.

2210

Ma question s'adresse au représentant du ministère de l'Agriculture et du gouvernement! C'est une question, on est au cœur d'un des problèmes les plus importants auxquels vous allez faire face, parce que toute la question du traitement des surplus de lisier.

2215

Il y a dix (10) ans, il s'est fait un constat par le ministère de l'Environnement, le ministère de l'Agriculture et de l'UPA, à l'effet que si on veut régler la question des surplus, il faut trouver des solutions au traitement. Dieu sait que c'est pas facile, mais moi qui représente un organisme qui veut récupérer les usages de l'eau, je voudrais savoir, et monsieur Beauchamp était du même avis, est-ce que le ministère de l'Agriculture a une démarche à moyen terme, cinq (5) ans, dix (10) ans, pour traiter les surplus de lisier? Le constat qu'on a fait il y a dix (10) ans est toujours vrai aujourd'hui et dire, où on s'en va avec ça?

2220

Est-ce qu'il y a une démarche stratégique planifiée pour dire, bon, on va surmonter les obstacles et éventuellement, on va les traiter, ces lisiers-là. C'est ma question.

2225 **PAR LA PRÉSIDENTE:**

Monsieur Gingras.

2230 **PAR M. GAÉTAN GINGRAS:**

Comme je l'ai dit tout à l'heure, techniquement nous faisons tout en notre possible pour répondre oui à votre question; et tous les intervenants techniques au ministère, on essaie de trouver des technologies.

2235 **PAR M. ROBERGE MICHAUD:**

C'est pas ça ma question.

2240 **PAR M. GAÉTAN GINGRAS:**

Monétairement, monsieur, je n'ai pas l'information à savoir s'il y a des budgets qui sont mis actuellement pour trouver la solution. Je sais qu'il y a un programme qui est en train d'être réfléchi qu'on va dire, pour vous aider à trouver une réponse.

2245 **PAR LA PRÉSIDENTE:**

Monsieur Gingras, j'aimerais ça que vous vous fassiez le porte-parole de la Commission, puis j'aimerais que votre ministère réponde à cette question s'il vous plaît.

2250 **PAR M. GAÉTAN GINGRAS:**

Alors ce sera donc le ministère qui va donner une réponse à cette question.

2255 **PAR LA PRÉSIDENTE:**

Oui, puis il pourra le faire dans le cadre de nos audiences, je pourrai leur accorder quelques minutes après une pause pour qu'ils viennent donner la réponse, d'accord!

2260 **PAR M. ROBERGE MICHAUD:**

Parce qu'on est au cœur de la question, là.

2265 **PAR LA PRÉSIDENTE:**

Vous avez demandé s'il y avait des stratégies au ministère pour qu'un jour, on implante...

**PAR M. ROBERGE MICHAUD:**

2270

Puis je blâme pas monsieur Gingras.

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

2275

Non, j'ai compris.

**PAR M. ROBERGE MICHAUD:**

2280

Mais il faut monter deux-trois (2-3) échelons pour savoir, est-ce qu'il y a une démarche crédible qui va permettre aux gens comme nous autres, de dire, bon, il y a de l'espoir, et dans cinq (5) ans, dix (10) ans, on peut planifier tel genre d'activité le long de la rivière.

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

2285

Alors la question était claire, en tout cas moi je l'avais bien comprise, puis c'est celle-là qui va être transmise au ministère de l'Agriculture pour qu'on puisse avoir une réponse, d'accord, merci.

Vous aviez pas d'autres questions?

2290

**PAR M. ROBERGE MICHAUD:**

J'ai pas d'autres questions.

2295

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

Merci.

2300

---

**NASSIBA HAMMOU**

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

2305

Madame Nassiba Hammou, spécialiste en traitement des eaux.

**PAR Mme NASSIBA HAMMOU:**

2310

Bonjour. Ma question rejoint un peu les questions du monsieur qui vient d'intervenir. Au fond, moi, ce que je voulais poser comme question, c'est: dans combien de temps pensez-vous que les solutions vont émerger? Ça, c'est ma première question.

2315 Et la deuxième, c'est : pouvez-vous nous donner une idée de la stratégie de mise en place de ces solutions et de quelle manière vous allez vous y prendre pour convaincre les producteurs par rapport au retour sur l'investissement pour les technologies que vous allez mettre à leur disposition?

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

2320 Alors peut-être pour votre deuxième question, ça pourra faire l'objet de la réponse, ça pourra compléter la réponse qu'on aura du ministère de l'Agriculture.

**PAR Mme NASSIBA HAMMOU:**

2325 C'est ça.

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

2330 Pour la première!

**PAR M. GAÉTAN GINGRAS:**

2335 Pour la première, c'est dans combien de temps que les usines vont être, l'usine à la ferme surtout...

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

C'est quoi l'horizon de notre espoir, de voir apparaître un jour ces usines de traitement?

2340 **PAR M. GAÉTAN GINGRAS:**

Alors, en tout optimisme, moi, je dis que dans un an, nous aurons des réponses pour la majorité des installations qui sont en validation actuellement.

2345 **PAR Mme NASSIBA HAMMOU:**

Dans un an? En 98, une autre personne m'avait répondu exactement à cette question: dans un an il y aura une solution. Donc j'espère que cette fois-ci, ça va être la bonne!

2350 Et puis l'autre chose, c'est que si les solutions n'arrivent que dans un an, que doit-on s'attendre par rapport au moratoire? Par rapport à la production porcine, à l'expansion, au développement de la production porcine, est-ce qu'on doit tout bloquer sur un an?

2355 Est-ce qu'on peut promettre une situation comme ça pour attendre des solutions?



**PAR M. GAÉTAN GINGRAS:**

C'est une réponse qui relève du ministère de l'Environnement.

2360

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

Nos conférenciers ne peuvent pas répondre à cette question-là.

2365

**PAR Mme NASSIBA HAMMOU:**

Par rapport à ma deuxième question, est-ce que vous avez une réponse concernant le retour sur l'investissement pour les producteurs?

2370

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

Monsieur Gingras.

**PAR M. GAÉTAN GINGRAS:**

2375

Je crois que déjà, la réponse nous a été donnée par monsieur Berthiaume, où il prouve très bien que dans son cas particulier, c'est économique d'avoir une usine chez lui.

2380

Donc il y a plusieurs bilans qui devront se faire cas par cas à la ferme, puis on déterminera si oui, il y a un retour sur l'investissement ou si non, on est mieux de garder la technologie actuelle de gestion standard.

C'est ainsi qu'on pourra répondre à l'agriculteur.

2385

**PAR Mme NASSIBA HAMMOU:**

Puis au niveau des stratégies, cette question-là est toujours considérée, parce qu'au fond, chacune des technologies ou des solutions qu'on est en train d'essayer de développer, il faut absolument regarder cette question-là.

2390

**PAR M. GAÉTAN GINGRAS:**

Dans chaque cas, il faut vérifier si c'est rentable pour l'agriculteur de faire une nouvelle installation, sinon...

2395

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

C'est ça, mais vous êtes en train d'évaluer, vous nous avez dit, certains systèmes de traitement, je comprends que chaque ferme est un cas particulier, mais dans quelle mesure on

2400 aura la garantie au bout de tout ça que justement, on pourra vendre ces technologies puis assurer les producteurs qu'ils auront un retour sur l'investissement intéressant?

En tout cas, j'ai un petit peu de difficulté, là, on va trouver, disons, des solutions, mais qui devront être adaptées au cas particulier de chacune des fermes, donc vous aurez peut-être  
2405 moins d'information sur ces coûts supplémentaires qui devront être assumés par le producteur.

Comment vous allez être capable de vendre ces technologies? D'encourager par exemple les producteurs.

2410 **PAR M. GAÉTAN GINGRAS:**

Supposons que nos sept (7) procédés en évaluation sont corrects, on a donc sept (7) technologies ou procédés qui sont disponibles. Les coûts de ces technologies-là, on va les avoir.

2415

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

Ça, ça va.

2420 **PAR M. GAÉTAN GINGRAS:**

OK. Et puis à ce moment-là, nous allons à la ferme, on regarde le bilan actuel et le bilan projeté, puis on dit, avec une installation, comparativement, bien voilà, les coûts, gestion standard c'est X, puis gestion avec traitement, c'est X. Et puis on est sûr de notre résultat  
2425 maintenant.

Donc le choix devient assez simple, surtout quand on regarde des bilans présentés comme monsieur Berthiaume nous a montrés, où il y a une marge, là.

2430 **PAR LA PRÉSIDENTE:**

Mais ces technologies-là demanderont pas à ce qu'il y ait des ajustements particuliers à la ferme?

2435 **PAR M. GAÉTAN GINGRAS:**

Bien, c'est pour ça que les technologies, bien, comme la séparation, peuvent être appliquées directement à la ferme, étant donné leur coût, et aussi on sépare solide ou liquide, bon. Puis on sait exactement où on va avec ça.

2440

Quand on va à un système plus complexe, bien, c'est qu'on est devant un problème complexe à cette ferme-là. Et il faut penser à sortir le fumier, il n'y a pas d'espace pour le disposer, donc il reste plus rien qu'une alternative, c'est d'évacuer à l'extérieur de sa ferme ou de

2445 sa région. Et ça, transporter du lisier dans sa pleine forme standard avec cinq pour cent (5 %) de matières sèches, à trente kilomètres (30 km), ça devient prohibitif à un moment donné.

Donc il faut penser à une solution alternative, puis il faut solutionner, on a le mandat de solutionner les problèmes de surplus. On n'a donc pas le choix de réussir à avoir des technologies qui sont opérationnelles.

2450 **PAR LA PRÉSIDENTE:**

Monsieur Beauchamp, vous vouliez intervenir!

2455 **PAR LE COMMISSAIRE BEAUCHAMP:**

Oui. Je voudrais savoir, vos sept (7) solutions, là, les sept (7) filières technologiques que vous étudiez, les sept (7) solutions, est-ce qu'elles sont rendues au plan opérationnel sur le terrain réel?

2460 **PAR M. GAÉTAN GINGRAS:**

Oui. Elles sont en train d'être validées. Des mesures sont en train d'être prises.

2465 **PAR LE COMMISSAIRE BEAUCHAMP:**

OK. Et quand prévoyez-vous que le ministère de l'Environnement les autorisera?

2470 **PAR M. GAÉTAN GINGRAS:**

Je ne suis pas le ministère de l'Environnement, mais j'imagine qu'à la fin du projet, il va constater les résultats, et c'est là qu'il prendra sa décision.

2475 **PAR LE COMMISSAIRE BEAUCHAMP:**

Bon, là, il y a deux (2) inconnues, vous imaginez que!

J'essaie juste de comprendre le délai, là. C'est quand la fin de l'expérience?

2480 **PAR M. GAÉTAN GINGRAS:**

Pour la majorité des cas, ça va se terminer avant un an ou à peu près dans un an.

2485 **PAR LE COMMISSAIRE BEAUCHAMP:**

Et dans un an, ce serait opérationnel au niveau réel des fermes?

**PAR M. GAÉTAN GINGRAS:**

C'est bien ce que je crois, monsieur.

2490 **PAR LE COMMISSAIRE BEAUCHAMP:**

Très bien.

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

2495

Monsieur Marquis.

**PAR LE COMMISSAIRE MARQUIS:**

2500

Monsieur Gingras, dans vos quarante-six (46) critères d'évaluation des technologies, des sept (7) technologies en question, est-ce qu'il y a des critères d'évaluation de rentabilité économique?

**PAR M. GAÉTAN GINGRAS:**

2505

Oui. Est-ce que vous voulez en savoir quelques-uns?

**PAR LE COMMISSAIRE MARQUIS:**

2510

C'est pour répondre à la question de madame qui s'informe sur la rentabilité, si on attache de l'importance à la rentabilité de ces solutions.

**PAR M. GAÉTAN GINGRAS:**

2515

Alors les critères économiques qui sont évalués, c'est les réductions des volumes à gérer, la sensibilité au coût de la main-d'œuvre, la sensibilité au coût des intrants, le potentiel d'accroissement de la charge animale est-ce que ça répond, l'adaptabilité à la taille de l'entreprise, la sensibilité à la distance de transport et du produit, le marché potentiel du sous-produit, le coût de formation et du support technique et la durée de vie utile des équipements.

2520

Alors tous ces points-là sont à évaluer du côté économique du traitement qui est évalué.

**PAR Mme NASSIBA HAMMOU:**

2525

Est-ce que c'est au début de l'évaluation de la technologie ou lorsqu'elle est acceptée?

Est-ce que c'est au moment d'accepter de la financer ou plus tard?

**PAR M. GAÉTAN GINGRAS:**

2530

Cette évaluation-là, c'est l'évaluation qui est faite par le comité de transfert technologique, et puis on se base sur ces critères-là pour évaluer les critères économiques de chacun, combien ça en coûte au mètre cube pour utiliser cette technologie-là.

2535 C'est pas à la ferme qu'on reprend ces critères-là un par un, c'est dans le cadre de l'évaluation générale de nos technologies potentielles.

**PAR Mme NASSIBA HAMMOU:**

2540 Parce que souvent, lorsqu'on vient pour débloquer une technologie, on sait pas trop, on peut pas répondre à toutes ces questions.

**PAR M. GAÉTAN GINGRAS:**

2545 C'est pour ça que dans ma conférence, je vous ai dit que la première année, il y a soixante et onze (71) candidats qui ont dit, nous avons trouvé le summum des solutions et qu'il y a trente-deux (32) dossiers qui étaient suffisamment complets pour être analysés, puis finalement, il y en a juste neuf (9) qui ont resté, qui avaient les données suffisantes pour qu'on puisse faire cette analyse.

2550 Quelqu'un qui a une idée puis qui nous propose son idée au comité de transfert technologique, bien, c'est beau d'avoir une idée, mais pour qu'on puisse les analyser puis donner les résultats potentiels de succès, bien, ça nous prend plus que l'idée, ça nous prend au moins le prototype de laboratoire et possiblement une adaptation à la ferme à petite échelle. Tous les systèmes ont été évalués de cette façon-là.

2555

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

Merci madame Hammou. Et, monsieur Gingras, j'apprécierais que vous déposiez le document dont vous venez de tirer quelques extraits.

2560

**PAR M. GAÉTAN GINGRAS:**

Je peux tous les déposer, mais ils sont disponibles sur le Web des producteurs de porcs du Québec.

2565

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

Mais peut-être en déposer une copie aux coordonnatrices s'il vous plaît.

2570

---

**ISABELLE BREUNE**

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

2575

Madame Isabelle Breune s'il vous plaît de l'UQCN. Bonjour madame,

**PAR Mme ISABELLE BREUNE:**

2580

Bonjour madame. Je n'ai pas pu assister à la séance d'hier, je voudrais vous demander si je peux faire une intervention par rapport à ce qui s'est dit par rapport à la participation de l'UQCN au CSA, au Comité sur les certifications environnementales?

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

2585

Oui, certainement.

**PAR Mme ISABELLE BREUNE:**

2590

En ce qui concerne la représentativité des groupes environnementaux sur ce comité-là, je voudrais juste préciser qu'il y a trois (3) groupes qui sont représentés, l'UQCN, puis deux (2) groupes des Maritimes, ce qui fait trois (3) groupes sur trente (30).

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

2595

D'accord.

**PAR Mme ISABELLE BREUNE:**

2600

En ce qui concerne la gestion des milieux humides, des boisés agricoles, dans les documents, je lisais ici, je ne sais pas si vous les avez, les documents du CSA, sinon je peux les déposer.

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

2605

Vous pourriez les déposer?

**PAR Mme ISABELLE BREUNE:**

2610

OK. La gestion des milieux humides et des boisés ne sont pas considérés comme des aspects environnementaux importants, mais comme des aspects environnementaux dont il faut évaluer l'importance.

2615

Enfin, je voudrais mentionner que ces documents sont accessible sur le site Internet du CSA et que la population et les groupes seront invités à fournir leurs commentaires jusqu'au 18 novembre.

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

2620 D'accord. Vous aviez des questions à nos conférenciers d'aujourd'hui?

**PAR Mme ISABELLE BREUNE:**

2625 Oui. Je voudrais également déposer un document qui vient de la France sur le traitement des lisiers.

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

2630 D'accord. Quel est le titre s'il vous plaît?

**PAR Mme ISABELLE BREUNE:**

2635 J'en ai deux (2). Le premier s'appelle "Les résorptions des excédents d'épandage, principes économiques d'un plan d'action pour la Bretagne".

Et puis le deuxième s'appelle "Prospectives des évolutions réglementaires relatives aux déjections animales en Bretagne".

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

2640 D'accord, merci.

**PAR Mme ISABELLE BREUNE:**

2645 Ma première question s'adresse à monsieur Gingras et à monsieur Berthiaume. Monsieur Lafleur dans sa présentation la semaine passée mentionnait qu'en France, les coûts des résidus du traitement étaient assez importants, de sorte que ces résidus-là ne pouvaient être utilisés qu'en horticulture,

2650 J'aimerais savoir si au Québec, il y a eu une évaluation faite par rapport à la mise en marché des résidus qui devront être valorisés suite aux traitements, et puis monsieur Berthiaume parlait de vingt-cinq mille tonnes (25 000t) de produits granulés, j'aimerais savoir s'il y a une étude de marché sur ce sujet-là.

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

Alors monsieur Gingras, monsieur Berthiaume?

**PAR M. CÉCILIE BERTHIAUME:**

2660 Pour ce qui est de l'étude au niveau d'Agrior, depuis trois (3) ans, on travaille avec Agriculture Canada. Il y a eu des tests de faits avec deux (2) universités. Les résultats, il y en a

2665 déjà deux (2) années qui sont déjà publiés, c'est connu. Et ceux de cette années, bon bien, les récoltes sont faites, puis normalement au mois de janvier-février, on devrait avoir les résultats de la troisième année d'étude.

2670 Ce qui est surprenant, c'est que quand on a parti le projet Agrior, il y avait beaucoup de questions au niveau agronomique, au niveau de la valeur qu'on donnait à notre produit, dans le sens que pour la commercialisation, est-ce que vous allez réussir à avoir un prix assez intéressant qui va faire en sorte que ça rend fiable l'usine. Parce que nous autres, dans notre plan d'affaires, on parlait autour de trois cents-trois cent cinquante dollars la tonne (300 \$/t-350 \$/t) pour le produit.

2675 En tout cas, les deux (2) qu'on a eues viennent de confirmer, et il y a deux (2) semaines, j'ai rencontré monsieur Léon-Étienne Parent de l'Université Laval, et ce qu'on savait pas, c'est que lui aussi de son côté en avait réalisé des études avec une autre entreprise, et ça corrobore dans le même sens.

2680 C'est ceux qu'on a, plus celles qui sont en Europe avec la Cooperl qui est un peu un bras qu'on a avec Envirogain avec la France, et elle aussi y va dans le même sens au niveau agronomique des valeurs.

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

2685 Est-ce que ce serait possible de déposer ces études?

**PAR M. CÉCILIE BERTHIAUME:**

2690 Je pense que oui. De toute façon, elles sont connues, oui. On va prendre note de ça puis on va vous déposer ça.

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

D'accord. Monsieur Gingras.

2695 **PAR M. GAÉTAN GINGRAS:**

2700 Un complément d'information! Dans les fiches préparées par notre comité de transfert technologique, nous retrouvons au critère agronomique justement deux (2) questions qui se réfèrent aux produits, donc qui ont été évalués par notre groupe technique.

Et puis on porte des informations sur le contenu, la valeur des matières organiques des sous-produits, puis aussi on porte une évaluation sur la valeur fertilisante, qualité et quantité des sous-produits.

2705 À ce moment-là, je crois que ça, ça nous donne l'information pour les technologies qui ont passé par notre comité.



2710 **PAR LA PRÉSIDENTE:**

Madame Breune.

2715 **PAR Mme ISABELLE BREUNE:**

Ma deuxième question, monsieur Berthiaume parle du traitement comme la solution d'avenir pour la production porcine. Seulement, la production porcine se développe dans d'autres provinces, comme le Manitoba, qui dispose des superficies pour l'épandage, puis lorsque le moratoire sera terminé, elle pourra également se développer dans d'autres régions du Québec qui disposeront des superficies pour l'épandage.

2720 J'aimerais savoir quelle est la capacité concurrentielle si on enlève le soutien gouvernemental d'une entreprise qui choisit le traitement par rapport aux entreprises qui fonctionnent en privilégiant le lien au sol?

2725 **PAR LA PRÉSIDENTE:**

Monsieur Berthiaume, avez-vous une réponse?

2730 **PAR M. CÉCILIE BERTHIAUME:**

C'est évident que s'il y a aucun support de l'État, ça pourrait être difficile. C'est là toute l'importance au Québec, qu'on va avoir à vouloir soutenir une agriculture, puis de lui donner un dynamisme.

2735 Il faut quand même pas oublier que présentement, je reviens, je répète ça, soixante-quinze pour cent (75 %) des surplus en phosphore sont dans notre région, selon une étude. Si on veut protéger la ferme familiale, selon ce que le gouvernement veut faire, parce que les traitements vont pouvoir peut-être s'appliquer à des méga, si on veut faire en sorte, si on définit que l'agriculture de demain doit tourner autour d'une agriculture plus familiale ou à dimension humaine, on aborde beaucoup de termes à ça, je crois que l'État c'est là qu'il doit faire son choix. Puis des autres régions d'autres problèmes, puis souvent, on est porté à regarder, à se sous-estimer par rapport à ce qu'on peut réaliser.

2745 Moi, je pense que le Québec aurait avantage à développer puis à continuer à investir dans cette solution-là s'il veut avoir l'occupation du territoire par des fermes existantes, surtout pour la région Chaudière-Appalaches, c'est très important.

2750 **PAR LA PRÉSIDENTE:**

Ça va madame Breune?

**PAR Mme ISABELLE BREUNE:**

2755

Je vous remercie.

2760

---

**CHARLES PROULX**

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

2765

Monsieur Charles Proulx, producteur de porcs. Bonjour.

**PAR M. CHARLES PROULX:**

2770

Bonjour madame la Présidente. Lorsqu'on a fait la figure du cheval et du tracteur, je me suis vu dans une charrette en train d'essayer de guider un cheval! Par contre, j'aimerais bien conduire une Rolls-Royce comme bien du monde. Je suis producteur de porcs dans une ZAL dans Chaudière-Appalaches, et la relève, la sixième génération s'en vient, et voici ma situation.

2775

On a trois (3) fois plus de terres que nos besoins, on est dix (10) fois plus petit que le tableau qui nous a été présenté, et je pense que dix (10) fois plus petit que le tableau qui nous a été présenté représente une bonne proportion des producteurs de porcs.

2780

Les coûts qui nous ont été présentés aussi disaient que les coûts baisseraient avec la grosseur des traitements. L'accessibilité que j'ai vue me paraît peu évidente dans un cas comme le mien.

2785

Et je regarde la situation aujourd'hui avec une augmentation de deux cent cinquante et un (251) porcelets, on m'oblige à accéder à un système de traitement complet. Je me dis, pourquoi est-ce qu'on n'a pas évalué que l'utilisation des engrais de ferme versus les engrais minéraux ne pourrait pas être considérée comme un traitement complet dans la plupart des fermes qui disposent des sols?

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

2790

Monsieur Gingras, est-ce que vous êtes en mesure de répondre ou vous avez pas bien compris?

**PAR M. GAÉTAN GINGRAS:**

Tout au moins répéter les derniers milles de la question.

2795

**PAR LE COMMISSAIRE BEAUCHAMP:**

2800           Moi non plus j'ai pas compris. Faites-moi l'équation. Vous dites que vous avez trois (3) fois plus de terres que ce dont vous avez besoin?

**PAR M. CHARLES PROULX:**

2805           Oui.

**PAR LE COMMISSAIRE BEAUCHAMP:**

2810           Alors vous auriez pas théoriquement besoin de traitement, puisque vous avez la terre pour l'épandre?

**PAR M. CHARLES PROULX:**

2815           Par contre, étant donné que je suis dans une ZAL..

**PAR LE COMMISSAIRE BEAUCHAMP:**

          Une quoi?

2820           **PAR M. CHARLES PROULX:**

          Une zone à activité limitée, une municipalité considérée en surplus, à ce moment-là si j'augmente de deux cent cinquante et un (251) porcelets, la loi m'oblige à me diriger vers un traitement complet.

2825

          On a dit aussi que les traitements complets seraient l'avenir.

**PAR LE COMMISSAIRE BEAUCHAMP:**

2830           Vous voulez une augmentation de votre cheptel?

**PAR M. CHARLES PROULX:**

          Oui.

2835

**PAR LE COMMISSAIRE BEAUCHAMP:**

          Ah OK.

2840

**PAR M. GAÉTAN GINGRAS:**

2845 Pour le moment, la seule réponse que je peux émettre, c'est que c'est la réglementation sur les exploitations agricoles qui limite ça et on ne peut rien faire quand même aujourd'hui. Techniquement, en tout cas, on peut pas aider monsieur.

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

2850 Monsieur Berthiaume voulait ajouter quelque chose.

**PAR M. CÉCILIE BERTHIAUME:**

2855 Moi, je crois qu'en fait, il y a un règlement, puis on peut pas les refaire, je crois que c'est quand même compliqué, l'histoire, de la façon qu'on fait ces évaluations-là, puis personnellement comme producteur, je pense, il faut pas que vous l'écriviez, mais je trouve peut-être une certaine - il a fallu couper les têtes puis les pieds pour mettre tout le monde égal!

2860 Ça fait que moi, ce que je pense, c'est que vu que par rapport au contexte, au milieu, les pressions puis tout, la solution, la façon de s'en tirer, une partie de la clé, une grosse partie de la clé est dans la valorisation des engrais traités qui est l'usine de traitement qui s'applique, et ensuite, des fermes que les gens possèdent leurs terres - bien, selon le ministère de l'Environnement, j'aimerais ça que ce soit autrement, mais c'est ce que j'en comprends, peut-être que je me trompe - et ensuite ceux qui ont des terres continuent à faire ce qui s'est fait depuis belle lurette, là, qui est tout à fait normal.

2865

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

2870 Mais on n'a peut-être pas les conférenciers pour répondre à votre question aujourd'hui. On va parler de ce règlement à Québec le 11 novembre, il en sera question, il y aura une présentation spécifique là-dessus, puis on pourra peut-être ramener ce cas et essayer de comprendre ce qui se passe, d'accord!

**PAR M. CHARLES PROULX:**

2875

D'accord.

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

2880 Vous avez une autre question, monsieur Proulx?

**PAR M. CHARLES PROULX:**

2885 Oui madame. Ma deuxième question, c'est qu'on nous a dressé un portrait aussi de plusieurs pays d'Europe où ce qu'on a vu qu'il y avait beaucoup plus de porcs qu'on peut en avoir ici et dans certains cas, ça peut aller jusqu'à quatre (4) porcs par habitant versus le Québec, un porc par habitant. C'est des chiffres que j'ai notés rapidement.

2890 J'ai pas eu l'impression de percevoir dans les présentations qui nous ont été faites, dans ces pays-là, malgré l'abondance de la production porcine je pourrais dire, malgré l'avancement qu'ils ont, parce que ça fait plusieurs années qu'ils semblent travailler là-dessus, j'ai pas eu l'impression que les traitements perçaient le marché. Puis je me dis, ici, on semble vouloir nous diriger vers des traitements nécessaires ou obligatoires.

2895 J'ai de la difficulté à comprendre pourquoi que dans des pays où ce qu'il y a beaucoup plus de production, j'ai pas l'impression que le traitement semble performer pour l'instant.

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

2900 Monsieur Lavoie.

**PAR M. ÉRIC A. LAVOIE:**

2905 C'est une opinion que vous exprimez, monsieur Proulx, c'est pas une question. C'est quoi la question? Il faut que je relise la perception?

2910 Je suis d'accord avec vous, c'est ce que moi, j'exprimais. Alors si vous me posez la question sur la possibilité que le traitement a de percer ailleurs dans le monde comme au Québec, je crois que oui.

Maintenant, ce que j'ai essayé d'exprimer dans ma présentation, c'est beaucoup plus la façon de l'État de l'aider ou de le supporter, ou à quel niveau, quand est-ce que l'État intervient dans le solutionnement de l'ensemble de la problématique!

2915 Par exemple, les Hollandais étaient partis, rapidement en 87, avec la mise en place du traitement, du traitement central et autre, eux reviennent maintenant, on dit pas qu'il n'y a plus de traitement en Hollande, il y a encore des solutions de traitement, il y a encore des promoteurs qui mettent du traitement en place, il y a un support ou une intervention de l'État qui est nuancée, qui est différenciée et qui est axée maintenant sur différentes approches que exclusivement le

2920 traitement.

Et oui, il y a encore du traitement ailleurs dans le monde à certains endroits, dans certaines régions, par certains choix nationaux voire régionaux.

2925 **PAR LA PRÉSIDENTE:**

Monsieur Dumais.

2930 **PAR LE COMMISSAIRE DUMAIS:**

Je reste un peu sur ma faim avec votre commentaire, là! Au fond, si on résume bien simplement la question que le citoyen avait derrière la tête, je pense que c'est la suivante. Il dit, compte tenu de la densité de la production porcine dans des pays comme le Danemark, la Hollande, la Belgique, la France en particulier en Bretagne, compte tenu de la densité de la production qu'il y a là-bas, la solution traitement ne semble pas émerger et se généraliser d'une manière importante là-bas.

2940 On a même vu le cas de la Hollande où on a l'impression qu'on a régressé par rapport à ces tentatives-là.

2945 Alors la question, c'est: avec ce que vous avez vu, c'est bien sûr que vous avez pas passé votre vie à étudier ça, là, mais avec ce que vous avez vu, avez-vous des hypothèses qui expliqueraient pourquoi le traitement n'est pas plus généralisé et ne semble pas gagner du terrain d'une manière évidente en Europe?

**PAR M. ÉRIC A. LAVOIE:**

2950 Bien je vous dirais, si je me base sur mon modèle d'analyse précédemment présenté, effectivement au niveau économique, où monsieur Berthiaume où monsieur Gingras en ont amplement parlé, où même moi, je ferais une différence entre les critères financiers et les critères économiques, c'est qu'il y a des coûts associés à ça, des coûts souvent très élevés. Il y a aussi des besoins de performance, de validation des paramètres techniques qui sont en cours à certains endroits, qui sont en cours au Québec également et qui restent à valider, à compléter.

2955 C'est aussi des choix de société. Donc moi, ce que je voulais exprimer, c'est que le choix de la Hollande semble se nuancer maintenant, mais j'ose pas porter d'hypothèses sur les stratégies que ces gouvernements-là vont adopter prochainement.

2960 **PAR LA PRÉSIDENTE:**

Monsieur Gingras, vous voulez ajouter quelque chose?

**PAR M. GAÉTAN GINGRAS:**

2965 J'aimerais apporter un commentaire personnel. Parce que j'ai visité la Hollande une fois dans ma vie, en 94 je crois, pour visiter des porcheries. Et j'étais au centre d'une ville de quatre-vingt-dix mille (90 000) habitants, et au centre de la ville de quatre-vingt-dix mille (90 000) habitants, c'est quand même assez grand, on pouvait comparer l'odeur à supérieure au taux d'odeur que nous avons à Saint-Bernard!

2970

Alors les gens, comme il a dit, ils ont accepté peut-être, ils ont accepté une tolérance.

2975 Dans cette année-là, il y avait des doses de nitrate dans le sol qui étaient horribles par rapport à ce qu'ici on endure ou qu'on tolère. Donc il y a réellement - puis à ce moment-là, ils avaient mis en place des usines qui ont fermé par la suite.

2980 Il y a une raison qui fait que c'est peut-être pas que les usines étaient pas bonnes, mais je sais qu'à un moment donné, le producteur ne voulait pas aller porter le fumier à l'usine. Et ça, je vous relate des choses des années 94. Aujourd'hui, je le sais pas, j'ai pas la position.

**PAR LE COMMISSAIRE DUMAIS:**

2985 Une sous-question, madame la Présidente, relativement au cas de la Hollande.

Vous avez mentionné que les gens semblent tolérer beaucoup les odeurs et des effets peut-être dommageables sur l'environnement en 1994. Depuis lors, on a vu que la Hollande, le gouvernement hollandais a décidé de subventionner des producteurs pour quitter la production.

2990 Est-ce qu'on pourrait pas dire que probablement ici au Québec, si on remonte assez loin dans le passé, on aurait sans doute, vu qu'il y avait pas autant de préoccupations dans la population par rapport à ces questions-là qu'on en voit aujourd'hui, alors en 94 c'était toléré en Hollande, au Québec c'était passablement toléré au Québec, en 2002, ça me semble pas beaucoup toléré en Hollande.

2995 Vous ne pensez pas qu'il y a eu au Québec aussi une évolution un peu dans la même direction?

**PAR M. GAÉTAN GINGRAS:**

3000 Il y a eu une évolution dans la même direction dans les deux (2) cas, sauf qu'ici, les concentrations animales sont de beaucoup inférieures par rapport à la Hollande encore. Monsieur l'a cité lui-même.

3005 **PAR LA PRÉSIDENTE:**

Monsieur Berthiaume.

**PAR M. CÉCILIE BERTHIAUME:**

3010 Pour moi aussi, on a tous visité, on a voyagé un peu aussi, il faut bien comprendre que la Hollande, il y a pas rien que du porc. C'est un pays qui fait à peu près l'équivalent de deux (2) fois Chaudière-Appalaches, c'est quand même pas si grand que ça, où on a une production porcine qui était égale à celle du Québec. Mais le pire, c'est qu'il y a pas juste du porc, là. Il se

3015 faisait autant de vaches, il y a autant de vaches laitières que le Canada au complet. Il y a pas de moutons au Canada, il y en a peut-être égal ou la moitié de ce qui se fait en Australie.

Ce que je veux dire, c'est qu'il se fait des choix aussi, c'est quoi qu'on garde dans un pays qui est si petit que ça! Moi, ce que je me rappelle de la Hollande, c'est qu'avec le tas de canaux qu'il y a là, le plus beau champ d'épuration qu'il y a là, c'est que toute l'eau coule et c'est la Mer du Nord qui est le champ d'épuration.

Ça fait que ça, c'est un choix qu'une société a fait. Et là, ce qu'ils font, c'est qu'ils disent, il y a tellement d'animaux - c'est pour ça qu'il faut faire attention de tout rattacher ça à la production porcine! Est-ce que ce pays-là a décidé de choisir la vache laitière comme étant importante?

Parce que les traitements sont dispendieux, il se fait des choix politiques. Monsieur Lavoie l'a dit tantôt, on peut pas les imaginer ici, là, mais je veux juste emmener d'autres couleurs à juste la facette production porcine dans ces pays-là, et il y a autre chose.

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

Monsieur Proulx, je vous remercie.

3035

---

**GILLES TARDIF**

3040 **PAR LA PRÉSIDENTE:**

Monsieur Gilles Tardif. J'annonce que je ferme le registre maintenant!

**PAR M. GILLES TARDIF:**

3045

Mesdames, messieurs bonjour.

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

3050

Bonjour.

**PAR M. GILLES TARDIF:**

Ça me semble, tout ça, toutes ces techniques-là me semblent très très compliquées, pas très très claires et extrêmement coûteuses. Je trouve que ça commence à ressembler pas mal à une business...

3055

**PAR LA PRÉSIDENTE:**



3060 Monsieur, s'il vous plaît, j'aimerais avoir une question.

**PAR M. GILLES TARDIF:**

3065 Ce sera pas long, madame.

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

3070 Non, je veux pas d'opinion, je veux une question, d'accord!

**PAR M. GILLES TARDIF:**

3075 Ce sera pas long madame. La technologie nous a amenés à un désastre écologique où nous en sommes présentement et à un désastre social...

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

3080 Monsieur Tardif, je viens de vous dire que vous étiez en train de donner une opinion, je veux une question, merci.

**PAR M. GILLES TARDIF:**

3085 Selon les RDA, c'est bien de traiter le lisier mais encore mieux d'en limiter la production. Dites-moi pourquoi introduit-on de l'eau dans les fumiers de porc pour ensuite l'enlever et tenter d'en faire un pseudo-compost?

**PAR M. GAÉTAN GINGRAS:**

3090 Je vais tenter une réponse.

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

Oui, monsieur Gingras, s'il vous plaît.

3095 **PAR M. GAÉTAN GINGRAS:**

Parce que techniquement, dans la majorité des systèmes de gestion de fumier de porc, on essaie de limiter les additions d'eau au maximum.

3100 L'eau supplémentaire qu'on essaie d'enlever, c'est celle qui vient du ciel, alors c'est pour ça qu'on essaie de mettre des couvertures sur les structures d'entreposage.

3105 Mais les technologies, à l'exception des quelques systèmes d'écoulement des fumiers par gravité où parfois le fumier est trop solide, il faut ajouter de l'eau pour l'évacuer, on n'en met pas, mais on utilise plutôt des racleurs et puis d'autres dispositifs pour être sûr de pas en rajouter.

3110 Et même qu'on utilise des trémies abreuvoirs ou encore l'alimentation sur une base humide pour diminuer les quantités d'eau ajoutées.

**PAR M. GILLES TARDIF:**

3115 Ce que vous dites finalement, c'est que la production elle-même ne met pas d'eau dans le lisier, c'est l'eau de pluie?

**PAR M. GAÉTAN GINGRAS:**

3120 Quand on manipule le fumier à l'extérieur, à partir de l'entreposage, je dirais que quatre-vingt-quinze pour cent (95 %) des cas, c'est l'eau de pluie qui a été additionnée lorsqu'il y a pas de toit.

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

3125 En fait, il y a comme à l'intérieur de la ferme, puis disons à l'extérieur de la ferme. Alors à l'intérieur de la ferme, vous dites que vous tentez de minimiser le plus possible l'usage de l'eau, notamment avec des bols économiseurs d'eau, des trémies. Par ailleurs, vous devez lessiver de temps en temps...

**PAR M. GAÉTAN GINGRAS:**

3130 C'est seulement que dans certains types d'élevage où là, le fumier est trop sec puis qu'ils n'ont pas de système de gratte, mais c'est une minorité.

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

3135 D'accord. Et à l'extérieur, bien, vous tentez...

**PAR M. GAÉTAN GINGRAS:**

3140 Mettre un toit.

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

3145 ... de contrôler l'ajout d'eau à l'entreposage de fumier occasionné par la pluie, c'est ça! Oui monsieur Dumais.

**PAR LE COMMISSAIRE DUMAIS:**

3150 Pour éclairer ce débat, pourriez-vous nous dire grosso modo une déjection porcine, à la sortie de l'animal, qu'il s'agisse d'un porc à l'engraissement ou d'une truie, quelle proportion est liquide à l'état naturel?

**PAR M. GAÉTAN GINGRAS:**

3155 Si on prend une moyenne générale, c'est environ cinq pour cent (5 %) de matières sèches qu'il y a dans le fumier rejeté. Alors cinq pour cent (5 %), on n'a pas besoin d'en rajouter de l'eau!

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

3160 Ce que vous cherchez à faire avec les nouvelles approches ou les nouvelles technologies, en fait qui sont déjà implantées, on a pu le voir hier, en tout cas cette semaine, c'est d'essayer de réduire l'usage le plus possible, d'économiser l'eau, c'est ça?

**PAR M. GAÉTAN GINGRAS:**

3165 Oui.

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

3170 Monsieur Tardif.

**PAR M. GILLES TARDIF:**

3175 Ne serait-il pas plus sage d'arrêter le développement de l'industrie porcine et essayer de produire sans polluer à moindre coût et sans le soutien récurrent des contribuables et tenter de nettoyer les cours d'eau, les lacs et les nappes phréatiques?

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

3180 Peut-être qu'un des conférenciers a un point de vue, monsieur Berthiaume, oui!

**PAR M. CÉCILIE BERTHIAUME:**

3185 J'aimerais juste souligner qu'on a l'air tout le temps de penser que l'agriculture, on reçoit de l'argent à la van. Il faut bien comprendre que dans le monde, là, quand on fait une comparaison de l'ensemble des pays, ça, c'est un choix collectif que les gens se donnent, on est une des places où l'État intervient le moins sur la planète.

3190 Ça fait que moi, je pense que c'est quand même important qu'on retienne cette partie-là aussi. Puis en plus de pas intervenir beaucoup, au niveau des consommateurs, c'est une des

places que ça coûte le moins cher emplir ton panier d'épicerie. Je pense que de façon générale, on est assez gagnant.

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

3195

Monsieur Gingras.

**PAR M. GAÉTAN GINGRAS:**

3200

Je veux ajouter qu'il y a des seuils minimums où c'est rentable de produire ou de pas produire. Une personne qui a un bureau de consultants, s'il reçoit une visite par six (6) mois, bien, je pense qu'il vivra pas longtemps.

3205

Alors en porcherie, on a un nombre minimum de porcs que ça prend pour assurer au moins que le producteur puisse vivre confortablement.

Donc c'est pour ça que le nombre, certains vont émettre des chiffres, comment, cinq cents (500) cochons, ce serait suffisant, bien, c'est sûr que c'est impossible. Il y a des limites minimales qu'il faut respecter pour être sûr d'avoir un taux de survie.

3210

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

Monsieur Dumais.

**PAR LE COMMISSAIRE DUMAIS:**

3215

Est-ce que vous pouvez nous dire, ou vous pourriez nous fournir quel est le nombre de porcs en production qui correspond à ce qu'il est convenu d'appeler généralement une unité de travail-personne, quitte à si vous ne l'avez pas maintenant, que le ministère nous le fournisse éventuellement?

3220

**PAR M. GAÉTAN GINGRAS:**

3225

Il y a des bilans de disponibles dans les dossiers du CRAAQ qui sont évalués et qui comportent une unité ou une unité et demie-personne, puis ça dit le nombre de porcs que ça peut gérer et occuper et la rentabilité de ça dans les données du CRAAQ, le comité de référence agronomique.

3230

Mais comme je vous dis, c'est encore là, cette donnée-là peut même pas, à mon avis, être prise comme une référence de base, parce que chaque cas est particulier. Un agriculteur possède déjà son installation, l'autre part en neuf complètement, et ces données-là sont basées bien souvent sur une moyenne, donc c'est tellement variable, là.

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

3235 Monsieur Berthiaume.

**PAR M. CÉCILIEN BERTHIAUME:**

3240 Moi, je vous suggère de demander à la Fédération des producteurs de porcs, pour avoir travaillé sur le programme d'assurance stabilisation pendant cinq (5) ans, il y a quelque chose à l'intérieur de ça qui est fait où on retrouve ce qui doit répondre aux besoins, parce qu'ils ont fait une analyse de plusieurs entreprises. Ça fait qu'on retrouve une entreprise moyenne pour faire vivre une famille.

3245 Je pense que peut-être la Fédération pourrait vous fournir ça, ou bien la Régie des assurances agricoles.

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

3250 Merci pour votre suggestion. Merci monsieur Tardif.

**PAR M. GILLES TARDIF:**

3255 J'aurais eu un petit commentaire...

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

Non!

3260 **PAR M. GILLES TARDIF:**

Ils ont fait je sais pas combien de commentaires et nous, on peut à peu près pas s'exprimer!

3265 **PAR LA PRÉSIDENTE:**

3270 Je vous ai expliqué, monsieur Tardif, je vous ai expliqué que vous aviez droit de poser des questions, ne pas émettre votre opinion. Votre opinion, ça va me faire plaisir de l'entendre quand on reviendra dans la deuxième tournée régionale, c'est à ce moment-là que je vais entendre votre opinion.

Mais pour le moment, on échange de l'information, on essaie de la rassembler, c'est ce qu'on fait.

3275 **PAR M. GILLES TARDIF:**

Merci madame.

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

3280

C'est le but de l'exercice puis j'aimerais qu'on s'y prête.

---

3285

**ANDRÉ GAGNON**

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

3290

André Gagnon qui est producteur agricole! Bonjour monsieur Gagnon.

**PAR M. ANDRÉ GAGNON:**

3295

Bonjour madame, bonjour messieurs. On a présenté la situation d'autres pays, moi, j'aimerais savoir, à l'étranger, quel peut être le rapport entre la grosseur moyenne des fermes?

Si je regarde, on a parlé des États-Unis, au Québec on entend parler d'industriels, de mégaporcheries, j'aimerais qu'on me dise un peu c'est quoi à l'extérieur du pays, du Québec?

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

3300

Monsieur Lavoie, est-ce que vous pourriez nous donner, compte tenu de l'expérience que vous avez, de nous donner un peu une appréciation de la grosseur des fermes ailleurs, dans les pays dont vous nous avez parlé?

3305

**PAR M. ÉRIC A. LAVOIE:**

3310

Sous réserve, si on prend le modèle du Danemark où ce que je vous disais qu'il y a vingt-trois millions (23 M) de porcs produits annuellement, ce sont généralement des petites fermes familiales qui ont réussi à demeurer compétitives voire même à exporter du porc de façon mondiale, avec des petites entreprises très performantes.

3315

Lorsque vous prenez les États-Unis, plus mes connaissances personnelles, parce que j'ai pas de lecture là-dessus récemment, mais on voit à peu près de toutes les tailles économiques d'entreprises ou toutes les tailles financières, de la mégaporcherie en passant par l'entreprise de taille moyenne jusqu'à la petite entreprise de petite unité de production qui fait vivre une famille ou une ressource temps plein-année.

Les autres pays, je peux pas vous dire.

3320

**PAR M. ANDRÉ GAGNON:**

Ce qu'on en sait, est-ce que c'est comparable avec le Québec, avec ce qu'on a seulement au Québec?

3325 **PAR LA PRÉSIDENTE:**

Si c'est comparable, monsieur Gingras, est-ce que vous avez un élément de réponse?

**PAR M. GAÉTAN GINGRAS:**

3330

Bien, je peux vous donner la réponse suivante. C'est que le dernier plan, parce que j'ai déjà préparé des plans types pour le ministère de l'Agriculture, et mon dernier plan a été fait en 98, au niveau des porcheries, parce que maintenant, il y a des bureaux de consultants qui offrent ce service, c'était trois cents (300) truies maternité avec l'engraissement.

3335

Et mon plan n'est plus tellement utilisé, parce que considéré un peu petit comme modèle.

3340

En Alberta, j'y étais il y a un an, des installations de douze cents (1200) truies plus engraissement, des deux mille quatre cents (2400) truies plus engraissement. Alors vous voyez que les échelles sont plus grandes.

3345

Mais ici, on voit maintenant des installations de douze cents (1200) truies. On voit des installations de quelque cent truies aussi, mais on en voit de plus en plus avec des modèles six cents (600), trois cents (300), quatre cents (400).

Et j'imagine donc que la tendance ne sera pas à revenir à cent (100) ou cent cinquante (150).

3350

**PAR LE COMMISSAIRE DUMAIS:**

3355

Est-ce qu'on pourrait à travers vous demander au ministère de l'Agriculture de nous préparer, là vous nous parlez de plans de bâtiment, c'est une chose, mais si on veut savoir c'est quoi la taille moyenne des fermes porcines, je pense que les plans de bâtiment, c'est pas tout à fait, ça peut être un indice, mais c'est pas un indicateur précis.

3360

Alors est-ce qu'à travers les derniers recensements, comme au Canada ici, à travers nos recensements, on peut savoir, une ferme porcine moyenne, c'est tant de porcs, tant de truies, etc., avoir des comparaisons au moins pour certains des principaux pays qu'on a mentionnés, aux États-Unis, dans les autres provinces peut-être et dans les principaux pays producteurs européens, comment se compare la taille des fermes au Québec avec la taille des fermes dans ces pays-là.

3365

D'ailleurs, en passant, on devait avoir ça dans une des premières conférences du MAPAQ, les comparaisons internationales de tailles, peut-être que tout était pas prêt à ce

moment-là, mais si on pouvait vous demander de nous préparer ça, je pense que ce serait extrêmement utile d'avoir des données précises là-dessus, au-delà de la taille des modèles de bâtiment.

3370 **PAR LA PRÉSIDENTE:**

Monsieur Gagnon, vous avez une autre question?

3375 **PAR M. ANDRÉ GAGNON:**

Oui, s'il vous plaît. Une bonne question peut-être, là! Est-ce qu'il y a un avantage à l'établissement des entreprises porcines sur tout le territoire agricole ou la concentration des entreprises?

3380 Là, je fais allusion aussi aux coûts, au zonage de production, ce qui les éloignerait souvent des terres disponibles où les lisiers sont valorisés à moindre coût par d'autres producteurs. Là, je prends par exemple le bœuf, les céréales, il y en a plusieurs autres.

3385 Et plutôt que l'utilisation, ce qui fait en sorte que l'utilisation des engrais chimiques diminue considérablement.

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

3390 Donc ce que vous voulez savoir, c'est: est-ce qu'il y a un avantage à se répartir, à l'étalement sur le territoire des productions porcines par rapport à une concentration.

**PAR M. ANDRÉ GAGNON:**

3395 Plutôt que la concentration. On a parlé beaucoup de coûts.

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

D'accord. Monsieur Gingras.

3400 **PAR M. GAÉTAN GINGRAS:**

Je crois qu'on devrait référer à quelqu'un d'autre, parce que ça a pas rapport tellement à une technologie de traitement, là.

3405 **PAR LA PRÉSIDENTE:**

Mais c'est une question en tout cas qui encore, que votre ministère devrait nous apporter un élément de réponse là-dessus. Il y a sûrement des études qui ont été faites là-dessus, je suis convaincue, d'accord!



3410

Alors on va essayer d'obtenir l'information du ministère de l'Agriculture, c'est bien monsieur Gagnon?

**PAR M. ANDRÉ GAGNON:**

3415

Oui.

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

3420

Parce que nos conférenciers sont pas habilités à nous fournir cette réponse. Merci.

---

**MARTINE RHÉAUME**

3425

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

Madame Martine Rhéaume qui est productrice agricole. Bonjour madame.

3430

**PAR Mme MARTINE RHÉAUME:**

Bonjour madame la Commissaire. Moi, mes questions s'adresseraient à monsieur Éric Lavoie. On nous a démontré des méthodes impliquées dans d'autres pays européens, vous nous avez soulevé le concept de pollueur-payeur.

3435

Je voudrais savoir, ma question est simple, c'est qu'avant d'appliquer le principe de pollueur-payeur, dans certains pays européens, y a-t-il des programmes de soutien financier de l'État puis des délais apportés aux producteurs pour soutenir puis se conformer aux normes réglementaires avant d'appliquer ce principe-là?

3440

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

Monsieur Lavoie.

3445

**PAR M. ÉRIC A. LAVOIE:**

En fait, il les applique en parallèle. Souvent lorsque l'entreprise va cheminer vers une mise aux normes ou vers une correction environnementale de certaines pratiques on peut dire, il y a de l'aide de l'État, il y a de l'accompagnement de l'État.

3450

Pour l'entreprise, en contrepartie, qui décide de ne pas faire les investissements requis, il va y avoir souvent une application d'une taxe, exemple, un surplus d'azote, c'est tant du

kilogramme d'azote, ou un surplus de phosphore, si c'était le cas. Et là, il y a application d'une redevance ou d'un subside.

3455

Mais pour l'entreprise qui adhère à des programmes de mise aux normes, des programmes d'investissement, il y a de l'aide. Donc ils vont travailler sur les deux (2) tableaux. C'est pour ça qu'on appelle ça un principe de pollueur-payeur.

3460

Celui qui pollue et qui décide de le faire volontairement va être taxé. Celui qui décide de corriger la situation va être aidé et accompagné avec différents programmes dans différents pays et différents délais également.

**PAR Mme MARTINE RHÉAUME:**

3465

Mais suite à ça, avez-vous des exemples, êtes-vous capable de nous soumettre ici, peut-être sur papier, des exemples concrets qui nous démontreraient ça?

**PAR M. ÉRIC A. LAVOIE:**

3470

Un exemple de?

**PAR Mme MARTINE RHÉAUME:**

3475

Des exemples de ce type de programme là de soutien de l'État qui sont apportés là-bas.

**PAR M. ÉRIC A. LAVOIE:**

3480

Je les ai pas avec moi, j'en avais vu quelques-uns et leurs principes sur des sites des ministères des pays concernés. Je pourrais certainement en faire lecture ou référence des sites ou les imprimer et vous les déposer. Mais malheureusement pas aujourd'hui maintenant.

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

3485

Non, mais la Commission apprécierait que vous le fassiez, d'accord.

**PAR M. ÉRIC A. LAVOIE:**

3490

Ça va me faire plaisir.

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

3495

Merci. Alors ce sera disponible dans nos centres ou dans le site Internet avec un lien Internet, d'accord!

Monsieur Beauchamp, vous aimeriez rajouter quelque chose?

**PAR LE COMMISSAIRE BEAUCHAMP:**

3500 Oui. Monsieur Gingras est disparu!

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

3505 Nous vous attendons, monsieur Gingras, votre absence a été remarquée!

**PAR LE COMMISSAIRE BEAUCHAMP:**

3510 Je voudrais bien comprendre la différence de modèles. Donc vous dites, d'une part, on donne une subvention à celui qui veut se mettre aux normes, se corriger, s'il se met pas il paie une amende ou il paie une redevance.

3515 Comment ça marche ici comparativement?

**PAR M. ÉRIC A. LAVOIE:**

3520 J'ai pas la lecture, monsieur Beauchamp, du dernier règlement - à qui vous posez la question?

**PAR LE COMMISSAIRE BEAUCHAMP:**

C'est pour ça que je demandais que monsieur Gingras soit là!

3525 On faisait une comparaison avec la situation européenne. Dans la situation européenne, monsieur expliquait qu'il y avait le principe pollueur-payeur, mais que ce principe s'accompagnait d'une forme d'aide, de sorte que le producteur a comme deux (2) choix: ou il accepte l'aide et il se conforme aux règlements, il se met aux normes, ou bien il ne le fait pas et là, il doit payer une taxe ou une redevance.

3530 J'essayais de comprendre comment fonctionne le système québécois dans ce genre de chose, parce qu'on a aussi des programmes de subventions nombreux de soutien, mais on n'applique pas encore le principe pollueur-payeur.

**PAR M. GAÉTAN GINGRAS:**

3535 Non. On n'applique pas ce principe-là. L'aide qui est accordée, dans le cadre où on a parlé à la ferme chez Cécilien, c'est qu'on a une aide à la construction de systèmes d'entreposage ou à la construction de systèmes de traitement.

3540

Puis même là, c'est dépendant des dates d'application du programme visé, que les gens ont le droit de recevoir cette aide, pour ce qui est des installations de structures d'entreposage.

3545 De l'autre côté, pollueur-payeur, je crois que c'est pas en application. Je référerais à cette question-là peut-être à La Financière agricole.

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

3550 Au moment où on traitera du Règlement sur les exploitations agricoles. Mais il y a monsieur Berthiaume qui aimerait ajouter quelque chose ou nous parler de son expérience de producteur?

**PAR M. CÉCILIE BERTHIAUME:**

3555 Oui, c'est ça. C'est que chaque pays a sa façon de dire les choses. On a parlé d'unité animale tantôt, là, on parle de pollueur-payeur, ici, moi, à ce que je sache, les producteurs de porcs, pour ceux qui respectent toutes les normes, je pense pas qu'on ait à leur donner le nom de pollueurs, il faut bien comprendre une chose.

3560 Mais pour être capable de mettre un coût ou un droit d'une redevance sur quelque chose, la première affaire, c'est d'avoir les bilans à la ferme.

3565 Je pense que le ministère de l'Agriculture, présentement, avec l'expérience qu'ils veulent mener à Saints-Anges vont être capables de proposer une façon d'évaluer ce qui se passe vraiment à la ferme, après ça on va arriver des kilos de phosphore produits puis après ça, on va être capable peut-être de se donner des objectifs collectifs provinciaux de diminution par différentes sortes ou avenues technologiques ou autres.

3570 Mais je veux nuancer, là, le pollueur, ici, c'est pas de même que ça s'appelle.

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

Monsieur Lavoie.

3575

**PAR M. ÉRIC A. LAVOIE:**

3580 Si vous permettez, pour éclaircir! Ma compréhension que j'en ai du principe pollueur-payeur, c'est que certains pays donnent le droit à des entreprises, qu'elles soient agricoles et même au niveau industriel, d'avoir une certaine quantité d'éléments contaminants à rejeter dans l'environnement, moyennant une redevance ou un montant financier. Et c'est souvent ces montants financiers là qui permettent à d'autres entreprises qui font le choix de passer en deçà de la norme de se conformer.

3585 Ce droit-là, au Québec, et probablement que ça va dans le sens de ce que Gaétan disait tantôt, on ne le donne pas encore aux entreprises agricoles. Elles n'ont pas le choix de se conformer à l'application des règlements; à la limite, ça rejoint un peu ce que je vous disais quand on applique mur à mur. Il y a pas d'entreprises qui peuvent obtenir un droit de polluer en agriculture au Québec, ou de rejeter dans l'environnement au-delà des normes  
3590 environnementales permises, on l'a pas.

---

**ISABELLE BREUNE**

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

3595 Madame Isabelle Breune de l'UQCN.

**PAR Mme ISABELLE BREUNE:**

3600 J'avais une autre question à poser.

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

3605 Vous avez le droit.

**PAR Mme ISABELLE BREUNE:**

3610 Ma première question s'adresse à monsieur Berthiaume et à monsieur Gingras du MAPAQ. Une entreprise porcine qui privilégierait le traitement complet pourrait s'installer n'importe où au Québec, même dans une zone industrielle porcine comme mentionnait monsieur Lavoie dans sa présentation, j'aimerais savoir si dans ce cas-là, rien ne la différencierait d'une autre entreprise, ou d'une autre industrie.

3615 Ainsi, sur quelles bases une telle entreprise pourrait-elle bénéficier des statuts juridiques privilégiés fournis aux entreprises agricoles, comme par exemple le droit de produire?

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

3620 Vous comprenez pas la question? Ah, elle pourrait bénéficier des mêmes droits que d'autres industries agricoles, c'est-à-dire le droit de produire!

**PAR LE COMMISSAIRE DUMAIS:**

3625 Si vous permettez! Je pense que madame se réfère au fait que, bon, on parle d'un moratoire, mais effectivement, il y a des cas possiblement où une entreprise peut prendre de l'expansion si elle fait le traitement complet. Alors madame Breune se dit, dans un tel cas, il s'agit d'une entreprise comme une autre entreprise industrielle qui, si elle traite tous ses problèmes et n'a pas d'impact sur l'environnement, peut s'établir n'importe où.

3630 Et là, vous dites, à ce moment-là, dans le contexte de la loi qu'on a dit, la Loi du droit de produire, c'est-à-dire qui normalement dit, si une entreprise est en zone verte, on ne peut faire des poursuites devant les tribunaux pour l'empêcher de produire si elle est en zone verte, alors votre question était, pourquoi bénéficierait-elle des dispositions du droit de produire dans un tel cas!

3635 Mais j'ai peut-être mal compris, j'essaie moi-même de comprendre la question que vous posez et aider tout le monde à la comprendre.

**PAR Mme ISABELLE BREUNE:**

3640 En fait, ce que je veux dire, c'est que si une entreprise fait du traitement complet, elle n'a plus besoin du lien au sol. Elle peut se localiser n'importe où.

3645 Comment est-ce qu'on définit ses privilèges par rapport au statut d'une entreprise agricole ordinaire?

3650 Je sais pas si vous comprenez. Une entreprise agricole ordinaire, elle a le droit de produire à un endroit parce qu'elle peut pas s'en aller ailleurs. Une entreprise porcine qui bénéficie du traitement complet, elle peut être n'importe où. Est-ce qu'elle va garder le même statut juridique qu'une autre entreprise agricole?

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

3655 D'accord. Du fait qu'elle traite complètement tous ses lisiers, est-ce qu'elle peut aller dans un parc industriel, est-ce qu'elle peut aller en zone blanche?

**PAR Mme ISABELLE BREUNE:**

3660 Oui, exactement, d'ailleurs monsieur Lavoie mentionnait une zone industrielle porcine.

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

C'est une bonne question! Je sais pas si monsieur Gingras a une réponse.

3665 **PAR M. GAÉTAN GINGRAS:**

C'est une question que le ministère de l'Environnement pourrait vous répondre évidemment.

3670 **PAR LA PRÉSIDENTE:**

Mais je sais pas, je vais faire une consultation!

3675 Je pense qu'on va garder votre question en note et on va essayer de la demander aux conférenciers qui seront présents au cours des deux (2) prochaines semaines, il y a peut-être moyen de régler ça, particulièrement quand on va parler du cadre légal. Je pense qu'on pourrait essayer d'apporter un éclaircissement là-dessus, d'accord!

3680 **PAR Mme ISABELLE BREUNE:**

Oui, je vous remercie. Est-ce que je peux en poser une autre?

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

3685

Certainement.

**PAR Mme ISABELLE BREUNE:**

3690

Monsieur Lavoie mentionnait que nous avons un choix de société à faire. Le MAPAQ semble avoir commencé à développer le travail en vue du traitement.

3695

J'aimerais savoir s'il y a eu des comparaisons du coût du développement du traitement, de la mise en place du traitement sur des entreprises par rapport au coût que ça reviendrait au gouvernement de retirer quelqu'un - d'offrir la possibilité à un agriculteur de se retirer de la production ou de relocaliser son entreprise où il aurait les terres suffisantes pour épandre son fumier?

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

3700

Monsieur Gingras, non, mais est-ce que c'est une question qu'on pourrait retenir pour votre ministère par contre? C'est une question que j'aimerais, sur laquelle j'aimerais que votre ministère apporte une réponse.

3705

**PAR M. GAÉTAN GINGRAS:**

Si c'est votre désir.

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

3710

C'est mon désir. C'est une question qui est intéressante.

**PAR Mme ISABELLE BREUNE:**

3715

Merci.

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

Merci.

3720

Alors je tiens à remercier les conférenciers de cet après-midi.

Je vous rappelle que la Commission qui ajourne ses travaux ici cet après-midi les reprendra la semaine prochaine à Joliette, lundi soir, où l'on traitera du thème de la santé.

3725

Alors je vous invite en grand nombre à y participer, même si c'est pas nécessairement dans votre région. Bonne fin de semaine et à lundi.

3730

---

SÉANCE AJOURNÉE AU 11 NOVEMBRE 2002

---

3735

Je, soussignée, DENISE PROULX, sténotypiste officielle, certifie sous mon serment d'office que le texte qui précède est la transcription fidèle et exacte de mes notes sténotypiques.

DENISE PROULX,  
Sténotypiste officielle.

3740